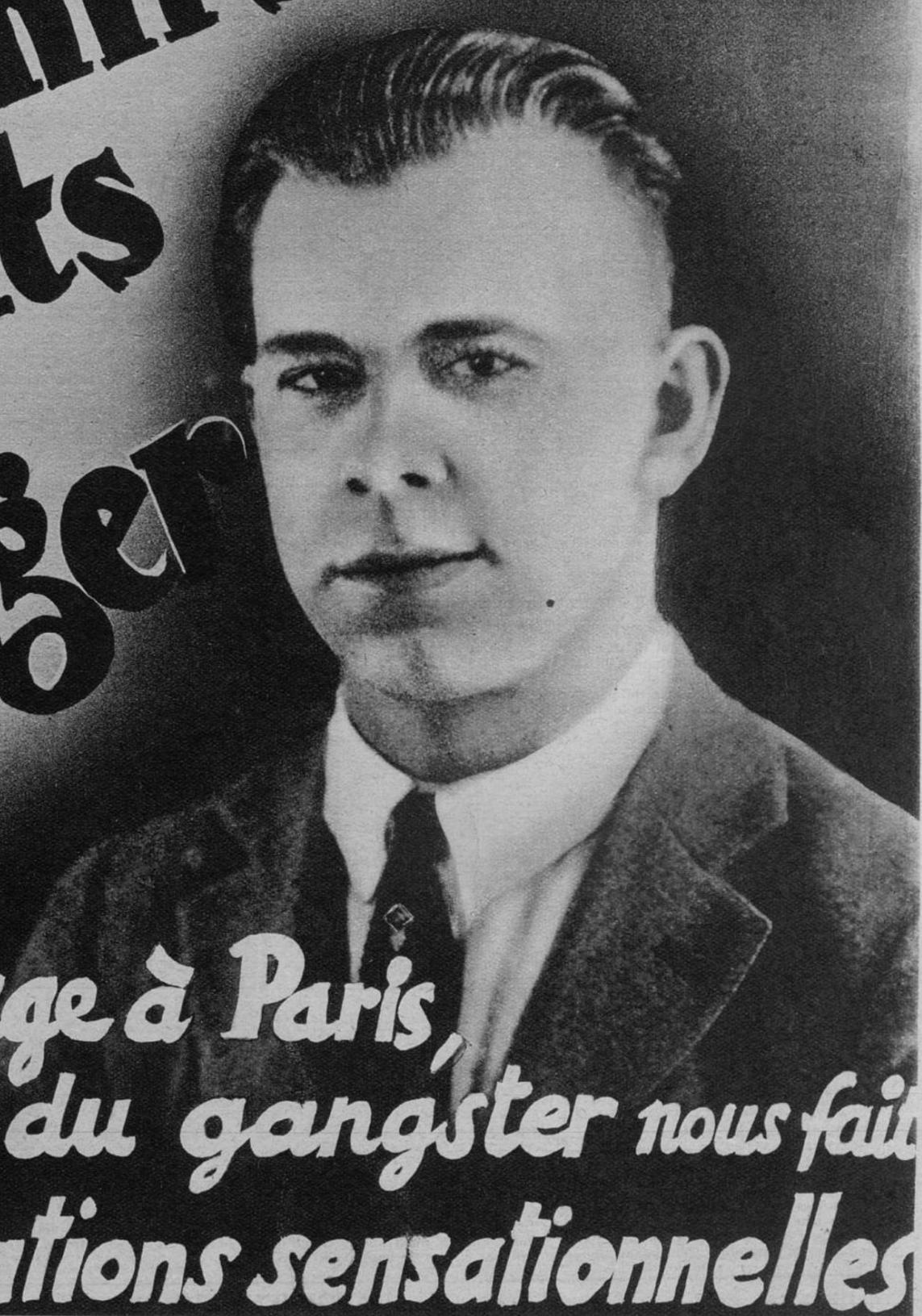


POLICE MAGAZINE

**Souvenirs
inédits
sur
Dillinger**



*de passage à Paris,
un ami du gangster nous fait
des révélations sensationnelles*

Lire, pages 3 et 4, l'article sur Dillinger

Page 5 : LES ACCUSATEURS D'HITLER SE LÈVENT

Un de nos envoyés spéciaux en Allemagne nous donne les raisons secrètes des derniers événements.

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Les fantaisies du couvreur

La femme O... poursuit devant le juge de paix sa voisine Alberte G... qui l'a, prétend-elle, malmenée, injuriée et battue à la suite d'une observation, toujours selon ses dires, parfaitement justifiée.

— C'est au sujet de mon ami que tout est arrivé, monsieur le juge, déclare la plaignante, dont les cinquante-cinq ans se trahissent par un visage flétri et des appas flottants... Mon ami est couvreur. C'est aussi un homme, comment dirais-je?... porté sur la chose, au point que c'en est un vrai désastre... J'ai beaucoup de peine à lui enlever le désir de m'en faire porter... Dès qu'il voit un cotillon, il s'enflamme... C'est pas de sa faute, évidemment, mais ça m'oblige à ouvrir l'œil sans discontinuer.

— Veuillez en arriver au fait. Vous avez été frappée. Dans quelles circonstances ?

— Vous allez voir : donc, depuis un bon bout de temps, je m'apercevais que Mame Alberte, qui est ma voisine d'en face, sur la cour, faisait des mines à Guillaume. Elle s'arrangeait pour le rencontrer sous la porte cochère, elle le retenait pour lui raconter des sonnettes, et, naturellement, je voyais bien que mon homme s'intéressait à elle plus qu'il ne faut. La preuve, c'est qu'une fois rentré de son travail il se mettait à la fenêtre pour voir ce qui se passait chez la voisine.

— Jusque-là rien de bien grave ! Après ?

— Attendez ! Un jour, c'était un dimanche, Guillaume était sorti sous prétexte d'aller se faire couper les cheveux ; il était onze heures du matin, je descends, mon panier sous le bras pour aller faire mes commissions, et, qu'est-ce que je vois dans l'entrée de la cave, au pied de l'escalier ? Mes deux tourtereaux qui s'en payaient une tranche...

— Vous n'avez pas pu voir ça, interrompt alors la défenderesse, attendu que, dans la cage de l'escalier il faisait noir comme dans un four.

— Mais vous étiez bien sur les premières marches de la cave, avec le sieur Guillaume ? interroge le magistrat.

— J'y étais ; seulement l'autre, il m'a aidé à remonter mon seau de charbon...

— Alors, comment se fait-il que vous aviez les jupes retroussées, qu'on pouvait voir votre pantalon ? clame la plaignante.

— La preuve que c'est faux, c'est que le dimanche matin, j'en mets pas de pantalon, rapport à ce que je fais ma lessive le samedi ! réplique l'interpellée.

— Cet aveu a le don de mettre la salle en joie.

— Elle n'a pas tort ; mais la colère de la vieille jalouse y gagne en ampleur.

— D'abord, quand on est une honnête femme, on ne se risque pas dans une maison bien habitée, sans mettre de pantalon.

— Vous avouez donc que vous avez vu que je n'en avais point ?... Tout à l'heure vous dites avoir remarqué...

— J'ai vu... J'ai vu... vos jambes qui ne sont pas belles, et un bout de méchant lingon qui peut passer aussi bien pour l'extrémité d'une culotte que pour un jupon...

— Mais, le juge de paix, excédé par cet échange de paroles acerbes, oblige au silence les deux plaideuses.

— Venez-en aux coups et menaces, femme O... sinon je vous retire la parole !

Cette perspective affligeante donne aussitôt à la plaignante l'éloquence de M^e Torrès.

Elle rebondit dans le vif du sujet pour nous apprendre qu'à la suite de cet incident elle dut arracher, presque de force, son Guillaume des bras de la séductrice et veiller avec encore plus de persévérance sur la vertu de ce séducteur émérite.

Un soir, pourtant, elle ne put empêcher la rencontre tant redoutée.

Mais, elle arriva juste à temps pour percevoir à travers la porte de la femme G... des soupirs qu'elle qualifie de « clandestins », et des baisers auxquels elle ajoutera l'épithète de « subversifs ».

— Après cela, n'est-ce pas, monsieur le juge, on peut tirer l'échelle ! conclut la jalouse.

— Dangereux, madame, fort dangereux ! surtout lorsque l'on a affaire à un couvreur, sourit le magistrat. Et alors, que se passa-t-il lorsque vous eûtes constaté l'étendue des dégâts ?

La femme O..., avant de reprendre, pousse un soupir caverneux.

— Enfin :

— Que voulez-vous, monsieur le juge, il me fallut bien accepter le fait accompli. Mon Guillaume est coléreux comme le diable, c'est pour cela que je me crus obligée d'aller dire son fait à sa maîtresse...

— Oui, en commençant par des gifles, annonce la personne remise en cause.

M^{me} O... est venue chez moi le lendemain matin, comme une furie avec des injures plein la bouche, et les griffes en avant... J'ai bien été obligée de la recevoir de la même façon !...

À la suite d'une nouvelle passe d'armes vigoureusement dialoguée, le juge de paix obtient enfin des aveux de la défenderesse.

En même temps, il apprend que le nommé Guillaume n'est pas un homme à s'endormir sur une victoire, et que les « trois quarts des femmes de la maison » ont subi, aux dires de la femme Alberte, ses caresses et le « tout ce qui s'en suit ».

— Ce couvreur est un coureur, somme toute, conclut-il.

Après avoir encore entendu le témoignage d'une commère qui assista à la scène pugilistique et constata qu'il y avait constamment échange de signaux entre la fenêtre de l'enflammé personnage et celles de ses voisines, à tel point qu'il lui était arrivé de surprendre des exhibitions impudiques, le magistrat prononce sa sentence.

— Cinq francs d'amende et les frais !

La condamnée doit être la femme Alberte G..., mais, chose bizarre, celle-ci quitte la salle, persuadée que c'est son adversaire qui a récolté la « douloureuse ». J. C.

Ingénue 1934.

Raymonde B..., va sur ses dix-sept ans. Elle est blonde, agréable à voir, mise avec une élégance un peu excessive, mais, comme dirait un vieux monsieur très bien, vraiment « drôlichonne ».

Si gaie, si vive, si avide de plaisir et de mouvement que, ma foi, elle s'en est donné avec désinvolture, pourrait-on dire... à s'en rendre malade et aussi jusqu'à compromettre sérieusement un ménage, deux hommes mariés et... un nègre.

Voici, d'après le dossier de cette affaire évoquée devant les juges du tribunal correctionnel, le *processus* des aventures de Raymonde.

Elève dans un grand lycée de la capitale, la jeune fille commença par se donner de la liberté en obtenant de ses père et mère, braves commerçants, la permission de suivre des cours supplémentaires de dessin.

Mais chacun sait que les cours de dessin — d'après nature, — les cours complémentaires, n'ont lieu que le soir, entre huit et dix — quelquefois plus tard, si les parents ne sont pas soupçonneux.

Or, ceux de Raymonde admirèrent très bien de voir ces cours se prolonger parfois jusqu'à minuit. Ils ne s'opposèrent pas davantage à voir leur fille assister aux fêtes, bals, concerts, sauteries, séances, etc., organisés par l'atelier.

Et, comme l'enfant, grâce aux bons offices d'un petit camarade rapin, apportait des dessins tout à fait bien exécutés,

même lorsqu'ils représentaient un athlète ou un esclave vêtus de la seule feuille de vigne, Raymonde put ainsi fréquenter sans aucune anicroche tous les endroits où l'on s'amuse... et même les autres, ceux où l'on amuse... la galerie.

Dans un dancing, elle fit de la sorte connaissance d'un beau noir qui l'invita d'abord à danser une rumba, puis lui offrit une citronnade, un cherry et son cœur.

Raymonde accepta le tout avec la même sérénité.

Quelque temps après, dans un café où, seule, elle attendait la venue du prince charmant, la jeune fille que son regard agaçant désignait aux avidités des messieurs, fut abordée par un consommateur. Celui-ci, posément, lui mit le marché en mains :

— Vous êtes charmante. Voulez-vous que nous allions passer un moment ensemble ?

— Oui. Où ?

— Je connais un hôtel discret, tout proche.

— Soit.

— Je vous donnerai cent francs.

— Vous êtes gentil.

Et, sans autre discussion, ce soir-là encore, Raymonde connut moyennant cinq louis, sans discuter, sans regrets, sans plaisir, assura-t-elle également, ce qu'on appelle les joies de l'amour, qu'elles soient monnayées ou purement sensuelles.

Son odyssée avec le ménage T..., est plus curieuse. La connaissance se fit dans le métro. Raymonde, dévisagée par monsieur auquel elle rendit œillade pour œillade, fut abordée par madame qui lui demanda avec une amabilité exquise si elle pouvait disposer de sa soirée.

— Nous allons chez des amis, une maison charmante. On s'y amuse follement ; vous y serez reçue avec joie.

— Mais je ne demande pas mieux, madame.

Une bonne fille, cette petite Raymonde, et si simple !

Dans la maison amie, aussitôt passé le vestibule, chacun fut autorisé à se mettre... à son aise. La jeune Raymonde, sans étonnement, fit comme tout le monde et son succès fut d'autant plus grand, lorsqu'elle parut ainsi « déparée » dans le salon, que nulle autre femme ne pouvait montrer poitrine plus ferme et plus juvénile, formes plus charmantes. M. T..., peu après, entraîna la jolie fillette dans un des boudoirs où, en présence de son épouse, il crut devoir l'initier aux mystères d'une volupté qu'elle connaissait aussi bien que lui.

Certaines personnes prétendent qu'après le sieur T..., sa femme goûta aux charmes de Raymonde, puis que d'autres amateurs des deux sexes la remplacèrent.

Et, durant quelques pages encore, le dossier énumère les aventures amoureuses de cette « ingénue », toujours prête, jamais étonnée, trouvant naturel d'être aimée avec ou sans argent par des vieux, des jeunes, des femmes et des hommes.

L'ennui, c'est qu'un beau jour Raymonde se trouva enceinte. Ses parents, alors, s'alarmèrent et leur indignation ne connut plus de bornes en apprenant par le docteur consulté que la fillette souffrait en sus de quelques maux assez spéciaux encore que difficilement avouables.

Et les pauvres gens n'auraient sans doute eu que la ressource de garder dans le secret de la famille ces pénibles révélations si Raymonde ne s'était décidée à accuser ceux qui lui avaient offert et bobos et espérances de maternité. Elle produisit à l'appui de ses dires un certain nombre de cartes de visite obtenues sans difficulté de tous ses admirateurs, la plupart dans l'espérance de voir la charmante fille reprendre le chemin de leur domicile.

Entamer un procès en détournement de mineure, en recherche de paternité et *tutti quanti*, devenait dès lors, pour la famille B..., un devoir. Mais il fallut au juge enquêteur une longue patience, un effort prolongé pour parvenir à rendre à chacun ce qui lui appartenait en fait de torts et de fautes.

À l'audience, le Syndicat des amants et amantes de Raymonde se défendra à l'abri du huis clos. Nous saurons donc seulement à la réouverture des portes la nature des condamnations prononcées.

Les époux T... : quatre mois de prison pour le mari, trois mois pour la femme, le nègre acquitté, un certain monsieur Z... six mois avec sursis, etc.

Quant au père de l'enfant né sur ces entrefaites, il sera identifié par les soins d'un autre tribunal.

J. C.

Cachez ce sein.

Un jeune homme et une jeune fille se marient... On les a présentés dans le monde, ils se sont plu : fiançailles chastes sous l'œil des parents, de braves bourgeois.

Mariage... voyage de noces traditionnel en Italie, arrêt à Venise... mais les lentes gondoles, le Lido illuminé et l'air imprégné de littérature amoureuse n'incitent sans doute pas à l'amour ces nouveaux époux qui, au retour à Paris, décidèrent... de divorcer.

Pourquoi ? Rien ne peut mieux répondre à cette question, que l'assignation en divorce faite par l'épouse :

« Attendu, y est-il dit, que, dès le soir du mariage, le sieur X..., après s'être montré fort empressé toute la journée, fut presque glacial. »

« Attendu qu'après avoir aidé comme il se doit la jeune femme à se dévêtir, il se retira dans la pièce voisine où il resta près d'une heure, tandis que la nouvelle mariée se morfondait au lit, qu'il arriva ensuite dans la chambre nuptiale où il s'acquitta du devoir conjugal sans tendresse ni douceur, comme s'il remplissait en quelque sorte une corvée. »

« Attendu, continue l'assignation, que, lors du voyage de noces, le mari se montra lointain, presque froid, s'éloignant le plus possible de sa jeune femme à laquelle il ne se donna même pas la peine de faire visiter les sites italiens qu'ils parcouraient, que même il lui arriva de la laisser seule à l'hôtel, qu'un soir à Venise, sans la prévenir, il ne rentra pas pour le dîner et ne regagna l'hôtel que le lendemain matin. »

« Attendu que, lassé de cette existence peu conforme à celle que mènent les nouveaux mariés, la dame X... interrogea son mari qui, sans peine, lui avoua qu'elle n'était pas la femme qu'il espérait. »

« Attendu qu'il lui déclara sans ambages qu'il se considérait en quelque sorte comme trompé, car il avait cru, durant leurs fiançailles, qu'elle était assez potelée alors qu'il se rendit compte au soir du mariage, qu'elle était maigre : « Je n'aime que les femmes ayant une poitrine assez ronde, lui dit-il, et vous n'en avez pas en quelque sorte, vous n'en avez que la marque. »

« Attendu que la dame X... se trouva choquée de ce langage, d'autant plus que son mari ajouta qu'une poitrine plate lui enlevait toute envie de remplir son devoir d'époux... »

Le grief reproché par la femme au mari constitue-t-il l'enjeu prévu par le législateur et de nature à faire prononcer le divorce ?

Le tribunal fut sans doute fort embarrassé, il commença par déclarer que plus d'un époux ne trouve pas, au soir du mariage, sa femme conforme à l'idée qu'il en avait durant les fiançailles, mais, en général, ont ajouté les magistrats.

« Pourtant, continue le jugement, le fait de déclarer à une femme qu'on n'aime pas la forme de ses seins ne constitue pas l'injure prévue par le législateur, mais, comme, après cette constatation — tout de même injurieuse pour l'épouse — le mari ne remplissait plus le devoir conjugal, il y a dans ce recul (*sic*) dudit mari une offense pour la femme, offense de nature à faire prononcer le divorce... »

En conséquence, le tribunal a prononcé le divorce aux torts et griefs du mari qui n'a plus qu'à chercher une autre épouse.

Mais, pour s'éviter une seconde déception, il devrait, avant de s'engager, demander à voir les appas de sa future, afin de ne pas s'écrier encore une fois, tel Tartuffe — mais pour un autre motif — :

— Cachez ce sein !...

DIDIER-RENAUD.

HEUREUX AUTOMOBILISTES



On pense à vous en Angleterre, on pense à vous au moment où la période estivale fait surgir, le long des routes, toute une armée de voitures souvent imprudentes. A tous les carrefours et en divers points judicieusement choisis, la police chargée de la circulation dépose dans des boîtes spéciales et clairement signalées des paquets de pansement et des médicaments d'extrême urgence que les accidentés seront heureux — relativement — de trouver en cas de besoin. (I. P. S.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes) — — — 50 fr.
	Un an (sans prime) — — — 37 fr.
	Six mois — — — — — 26 fr.
ÉTRANGER	Un an — — — — — 65 fr.
	Six mois — — — — — 33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Souvenirs inédits sur DILLINGER

Dillinger photographé lors d'une de ses nombreuses arrestations.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer à Paris Frenchie, un ancien bootlegger qui a beaucoup connu Dillinger et qui fut même son ami. Voici l'article sensationnel qu'il a écrit à notre demande sur le gangster américain dont les journaux ont annoncé la mort tragique. On remarque que cet article est sur certains points en contradiction avec les dernières dépêches américaines survenues à Paris, notamment en ce qui concerne le lieutenant de Dillinger, Nelson, que nos confrères américains — peut-être mal informés — dénomment « Baby Face ». Frenchie assure que « Baby Face » n'est autre que Dillinger. Nous lui laissons la responsabilité de cette affirmation — affirmation qui peut, par la suite, avoir une grosse importance.

Des souvenirs inédits sur le gangster.

Quoique une telle fin fût trop dans la logique des choses, en apprenant l'autre matin son exécution sommaire, j'ai été saisi d'une émotion où la tristesse, autant que la stupeur, avait sa part. Ainsi, cette fois, c'était vrai. A la sortie d'un cinéma de Chicago où il était allé voir un film sur les gangsters, trente policiers fédéraux l'ont abattu à coups de revolver. Le corps criblé de balles, il est tombé, la face contre terre.

Oui, je sais... Il était John Dillinger, l'ennemi public n° 1, dont la tête était mise à prix 10 000 dollars, le bandit le plus célèbre des deux continents, le héros terrible de sanglantes histoires. Je sais, je sais. Mais il était aussi celui que, pendant sept ans de ma vie, j'ai appelé Baby, Baby Face, le compagnon le plus loyal, le camarade le plus enjoué, Baby, l'amant de la blonde Kitty.

Et pourquoi, après tout, en rougirais-je ? Dans des circonstances que je préciserai, j'ai connu Dillinger. Sans forcer le sens des mots, j'ose dire que nous avons eu de l'amitié l'un pour l'autre. Ajouterai-je que, de 1920 à 1927, on m'a même vu si souvent en sa compagnie que cela m'a attiré pas mal de désagréments ? En ce temps-là, je voyageais beaucoup à travers le Canada et les Etats-Unis ; lui aussi. Si nous nous rencontrions fréquemment aux mêmes étapes, ce n'était pas toujours, j'y consens, l'effet d'un pur hasard. Mais jamais, je le jure, je n'ai participé à une entreprise de Dillinger. S'il fallait, en dehors de toute conscience, en fournir la raison, je dirais que je gagnais trop bien ma vie pour avoir eu besoin de me servir d'un revolver automatique. Je tenais des clubs autorisés par la police, où je recevais des clients de toute espèce (dont les policiers n'étaient point absents). John avait toujours sa chambre chez moi. Il y était véritablement chez lui. Au surplus, si quelqu'un me reprochait mon goût des aventures dangereuses, je répondrais que je l'ai payé son prix... Ce

John Dillinger (à droite) arrivant sur l'aérodrome de Tucson (Arizona) en compagnie de policiers, pour être transféré en avion dans un autre pays.

John Dillinger, à dix-huit ans, était un garçon honnête.

Un ami du gangster de passage à Paris nous dit...

n'est point, d'ailleurs, la question. Je n'ai pour ambition que d'évoquer ici, sans phrases vaines, en toute honnêteté, le souvenir de mes relations avec Dillinger. Ceci ne veut être qu'un document impartial, dont chacun tirera les conclusions qu'il voudra. Peut-être jugera-t-on ainsi qu'un gangster n'est point toujours l'homme de sa légende. Souvent aussi, il la mérite.

Après la guerre, possédant d'assez vastes ambitions, je m'étais embarqué pour l'Amérique, où je comptais courir plus aisément ma chance. J'avais, malgré une grave blessure reçue devant Verdun, des muscles qui ne fléchissaient pas et, parmi mes connaissances, une réputation solide de boxeur. En fallait-il davantage ? Non, sans doute, puisque, parti de France sans sou vaillant, j'étais, en l'hiver 1920, à la tête d'un hôtel et d'un bar des plus prospères, 63 Saint-Catherine-Ouest, à Montréal. Là, pour la première fois, m'apparut John Dillinger, qu'un ami m'adressait. Il loua une chambre à raison de 12 dollars par semaine.

Il ne devait, à cette époque, avoir guère plus de vingt ans. Il en paraissait davantage. De taille moyenne, il avait, sous le veston d'excellente coupe, des épaules d'athlète. Son élégance, sa coquetterie même, n'étaient jamais en défaut. Avec son visage avenant, malgré ses cheveux fauves, il n'avait rien, croyez-moi, d'une « terreur ». Il souriait souvent. Peut-être le regard, aux premières alertes, se durcissait-il. Les mains étaient fortes ; les poings lourds. Ses ennemis le redoutaient d'ailleurs autant pour sa force naturelle que pour son habileté au revolver. Malheur à qui le trompait ! car, confiant de nature, il ne pardonnait point la trahison. En revanche, il était le « copain » le plus sûr. Très vite, il comprit qu'il pouvait compter sur ma discrétion. Il ne livrait pas pour autant les secrets de sa vie.

Singulier client... pour un hôtelier trop curieux !

Le jour — sauf exception — enfermé dans sa chambre, il demeurait invisible. A cinq heures de l'après-midi, il se mettait à sa toilette et s'habillait, ce qui lui prenait deux bonnes heures. A 7 heures, il descendait et téléphonait. Quoique parlant et comprenant l'anglais mieux que ma langue maternelle, le sens précis de ces conversations m'échappa toujours, car John employait un argot spécial, absolument hermétique pour moi.

La nuit, il disparaissait... Ou bien, il ne sortait pas et faisait la fête, dans mon bar.

L'argent, entre ses doigts, s'évaporait ; John n'était pas de ceux qui marchandent leur plaisir. Je lui ai vu payer jusqu'à 150 dollars l'once de coco (ce vice le tenait). Il buvait aussi beaucoup, du champagne et du whisky. Joueur enragé, il réalisait des différences considérables. Et il payait et il poussait à boire toute l'assemblée ! Folles nuits ! Il m'arrivait de m'inquiéter : — John, lui disais-je, fais attention à ton argent !

— Pourquoi, ricanait-il, puisque je sais où le prendre ?

Que pouvais-je dire ? Il était le meilleur de mes clients. Le reste ne me regardait pas.

Les femmes les plus jolies le laissaient indifférent, à l'exception de sa maîtresse, qu'il semblait aimer. Encore restait-il des semaines sans la voir. Elle se faisait appeler Kitty, sans que j'aie pu jamais savoir son véritable nom. John, lui-même, le connaissait-il ? Je pense que non ; ce problème n'était pas de ceux qui l'intéressaient. Elle était blonde et belle, cela lui suffisait ; et qu'elle fût de très bonne famille importait peu à John, qui avait seul charge de ses toilettes et de son entretien. On comprend bien qu'il se montrait, en ces matières comme en d'autres, prodigue de son argent et que Kitty, couverte de fourrures et de bijoux, lui faisait honneur. Elle avait malheureusement contracté l'habitude de l'héroïne et, quand elle manquait de drogue était en proie à des crises dont le spectacle jetait la désolation dans mon établissement. A l'ordinaire, elle était douce et d'apparence candide. Les soirs où John sortait, elle venait parfois bavarder avec moi ; elle avait de longs silences qui en disaient long sur ses inquiétudes. Puis, pendant des jours et des jours, on ne la voyait plus, sans que John parût s'en soucier.

Pour l'aider dans ses affaires, John avait deux associés, deux gaillards pareillement énergiques et dévoués, Frank Iony et George Miller, le premier râblé et costaud, le second plus fin. M'estimant « régulier », ils me témoignèrent toujours beaucoup de correction sans que j'entre toutefois dans leur amitié comme j'étais entré très vite dans celle de leur patron, que je n'appelais plus que « Baby » ou « Baby Face », affectueusement.

Au milieu : Evelyn Frechette, l'amie préférée de John Dillinger.

Ci-contre : Edward Shouse, accusé de complicité dans un crime commis par Dillinger.

Tout allait donc pour le mieux lorsqu'éclata la malheureuse affaire de l'agent de change.

Comment les choses se passèrent-elles ? Très simplement. Des affaires comme celle-là, dans sa carrière, John en a certainement réussi un nombre impressionnant, sans accrocs. Il est 3 heures de l'après-midi. Dans les bureaux de l'agent de change, 43, rue Sainte-Elisabeth, les employés somnolent légèrement. Tout à coup :

— Haut les mains ! Le dos aux murs, vite !

Trois hommes masqués et armés sont là menaçants : Dans le désarroi et l'effroi qu'ils provoquent, ils fouillent la caisse, et s'en vont, dans l'auto blindée qui les a attendus à la porte. Ce coup classique rapporta 12 000 dollars à Baby. Mais il avait été reconnu, tout au moins soupçonné. M. Jardaille, chef de la police provinciale, se livra à une enquête serrée.

Contre Baby et ses associés on ne put relever aucun élément sérieux de preuves

Doris Dillinger, âgée de quinze ans, sœur de John Dillinger.



justifiant leurs arrestations. Profitant des hésitations des magistrats, ils s'en furent tous trois s'occuper ailleurs. Kitty les suivit. Seul je restai, attaché à mon commerce et fort de mon innocence. Hélas ! quelques armes laissées par John, près d'un paquet de coco me valurent les pires suspicions et je dus bientôt abandonner à mon tour le Canada, dont le climat, jusque-là, m'avait été si favorable.

Au cours de ces jours néfastes, Dillinger n'avait cessé de me donner de ses nouvelles, dans une écriture chiffrée dont nous avions convenu. Par surcroît de précautions, il déguisait habilement son écriture. Je n'ignorais donc pas où il était et savais, quand je quittai Montréal, qu'il l'habitait provisoirement Albany, dans l'Etat de New-York. Or, j'avais déjà résolu de m'y rendre. Albany était un centre important de la contrebande d'alcool, à laquelle je participais avec bonheur.

Il y eut, quand nous nous rencontrâmes à nouveau, de joyeuses effusions. Jours heureux ! Avec Baby, on ne s'ennuyait pas. Bandit ? Je veux bien. Brave cœur tout de même ! En me revoyant, il eut un élan d'amitié. Comme les progrès de sa carrière lui valaient d'être déjà recherché par de nombreuses polices d'Etat, je lui demandai, assez bêtement, s'il comptait s'en sortir. Il serra les dents :

— Ils ne m'auront jamais !
Quelque temps plus tard, je pus en effet juger qu'en tout cas on ne l'aurait pas facilement.

Ce soir-là, fermement décidés à nous distraire, nous nous étions réunis chez un de nos amis qui tenait un des plus beaux *Bling-Pigg* de l'endroit. Comme « maison de distraction », en France on ne voit pas mieux. Whisky, champagne, coco, héroïne, tous les éléments malsains des joies artificielles étaient au programme. Il y avait là, entourant Baby, ses inévitables *partners* Frank Iony, George Miller, moi-même et quelques autres, tous dégagés, faut-il le dire ? de préjugés. Et voici qu'à l'instant où nous nous y attendions le moins, entrent deux détectives, que nous connaissions bien de vue, porteurs de mandats d'arrêt aux noms de Dillinger, Frank Iony et Miller, qui avaient été « donnés ».

La scène restera toujours vivante devant mes yeux. Je revois John. Il joue au bridge, la pipe à la bouche et les yeux mi-clos.

Photo sensationnelle prise après l'exécution, pendant qu'on examine le corps de Dillinger. Ce document, transmis par radio de Chicago à Londres, a été transporté par avion de Londres à Paris. (Nyt.)



Le vieux père de Dillinger est un brave homme respecté de tous.

Rien, dans son visage, n'a tressailli ; il n'a aucun geste nerveux. Simplement, il a enfoncé sa casquette sur le front. Cependant, les policiers vérifient les papiers. Les miens sont en règle ; je suis en somme un client de passage dans la maison. Quant à Baby et aux autres, vous imaginez aisément qu'ils avaient une provision d'états civils. Nos deux détectives hésitent, tournent, retournent. Tant de calme les étonne. La piste serait-elle mauvaise ?

— Vous boirez bien quelque chose ? propose le patron.

Ils acceptent. On boit. Une coupe succède à l'autre. Baby ne bronche pas et ne se dérange de sa partie que pour trinquer une fois.

Mais un policier, près de moi, murmure à son collègue :

— *The man we are looking for is right here. I am sure.* (L'homme que nous cherchons est ici, j'en suis certain).

Le whisky, maintenant, est sur la table. Un de nos camarades, nommé Murphy, se fait un plaisir et un honneur de passer les verres. Il est adroit et il a, dans sa poche, un puissant narcotique...

— A vos santés, messieurs !
Les policiers boivent. Quelques instants suffisent. Les lèvres frémissent, ils tombent, ils dorment. Ils dorment pendant trois heures. On fouille leurs poches qui contiennent les photos de Dillinger, de Frank Iony et de George Miller, ainsi que les mandats d'arrêt. On remet le tout dans les portefeuilles. Quand ils se réveilleront, le patron dira aux deux détectives qu'ils ont, dans leur ivresse, causé grand scandale et montrera même les glaces qu'ils ont brisées. Tout de même, il est plus prudent que John et ses associés quittent au plus tôt le pays.

— *Good bye, me dit Baby. I shall meet you again, Frenchie.* (Au revoir, je te reverrai, Frenchie).

Quand j'évoque ces rencontres successives et la brutalité des adieux, je songe que c'est peut-être l'incertitude des heures amicales passées en compagnie de Dillinger qui leur prêtait tant de valeur. Je ne dois pas oublier non plus que John était un ami qui ne se payait pas de mots. Il m'a rendu, en des temps difficiles, des services que je n'aurais pas osé lui demander. Il ne me devait rien. Ce gangster, dont les deux revolvers étaient toujours prêts à partir, avait un cœur.

Un séjour à Plattsburg fut ensuite de courte durée. Un voyageur, qu'on avait endormi et dépouillé de 4 000 dollars, accusa formellement Dillinger, qui a préféré quitter les lieux.

Les mois suivants, nous logions dans le même immeuble de la 25^e rue, à New-York. Notre passage fut bref. Encore une fois, la police, plus tôt que nous ne l'eussions désiré, nous fit lever le camp.

A Toronto, ce fut une autre histoire. Ayant « fait », Young Street, un Américain de 22 000 dollars, John s'acheta une auto magnifique avec laquelle, d'un coup de volant maladroît, il écrasa un passant. Nous déménageâmes.

A Washington, où nous nous rencontrâmes encore, il y eut de beaux jours. A la First National Bank, Baby s'empara, grâce à deux mitrailleuses, de 60 000 dollars et blessa un comptable qui résistait. L'opération lui permit de rester quelques mois tranquille. Son bonheur, sans doute, aurait été parfait si Kitty n'eût choisi cette occasion pour l'abandonner. Il en témoigna un dépit passager et se rattrapa sur l'alcool et les drogues.

Comme dans un film, je vois se succéder encore, rapidement, les épisodes de sa vie où je jouais, sinon un rôle actif, du moins celui de confident.

A Oaklen (California), Baby tue deux agents qui le poursuivaient après l'attaque d'une banque. Deux mois après, on l'arrête à Vancouver et il « tire » deux ans à Ellis-Island.

Même en prison, Baby, c'était quelqu'un ! Il ne s'occupait pas du régime ; les repas

les plus succulents lui étaient apportés dans sa cellule, où rien ne lui faisait défaut, pas même la coco, que nous ne manquions pas de lui passer en lui rendant visite. Il était véritablement le roi de la prison, où il distribuait avec une facilité dérisoire de l'argent aux gardes et aux confrères de misère. On dit même qu'après son départ le gouverneur reçut, par ses soins, un chèque important. Interrogé par moi à ce sujet, je dois préciser que John répliqua : « On exagère ! »

Enfin, il fut libéré.

Et la vie suivit son cours.

A Damver (Colorado), je n'oublie pas le coquet appartement dans lequel me reçut Baby. Je me rappelle aussi la splendide torpédo dans laquelle, à San-Francisco, nous nous promenions avec la plus parfaite insouciance ; il n'était que de soulever les sièges de l'arrière pour qu'apparaissent deux bijoux de mitrailleuses étincelantes et astiquées avec amour.

Les années passèrent.

A Detroit, un soir, Miller ne rentra pas. Un agent l'avait abattu, sans explications. Un autre compagnon, du nom de Duffey, le remplaça.

A la Havane, à Saskatoon, John continua, en marge des lois, à vivre comme il l'entendait. Sa réputation, hélas ! grandissait. C'est dans l'Etat de Montana, à Helena, que je le vis pour la dernière fois.

— Baby, lui dis-je encore, prends garde. Il me répéta.

— Prends garde ? Ils ne m'auront pas vivant.

Nous nous tendîmes la main. Nous savions, l'un et l'autre, que nos chemins ne se croiseraient pas de longtemps. Le mien s'éloignait d'un pays où j'avais accumulé trop de bêtises pour mon faible tempérament de Français. Je devais m'éloigner momentanément. Je ne revins pas.

Aujourd'hui, dans les rues de Paris, je ne suis plus qu'un citoyen paisible entre tous, revenu des ardeurs de sa jeunesse. Pourtant, ma main a tremblé lorsque j'ai lu, en caractères gras, dans les journaux : « La fin d'un grand bandit. — Le gangster Dillinger est tombé à Chicago sous les balles de détectives fédéraux. Dénoncé par une femme, le criminel, auteur de douze assassinats, a été tué par des policiers en sortant d'un cinéma. Sa mort a donné lieu à des scènes indescriptibles de la part de spectateurs qui se disputèrent ses dépouilles et trempèrent leurs pieds dans son sang. »

Dillinger ! John ! Baby !

Je le revois, en ces sept années qui furent somme toute, pour lui, des années d'apprentissage, tel qu'il était en dehors de ses passions violentes, un *gentleman*. Je le revois au volant de son auto, je revois ses mouchoirs de soie bleue, sa casquette blanche, ses pipes courtes — et son geste pour abattre les cartes, lorsqu'il jouait.

Depuis, il avait beaucoup changé, au moral sans doute comme au physique, qu'il avait modifié. Les cheveux teints en noir, les yeux dissimulés derrière des lunettes aux verres fumés, l'aurais-je reconnu ? Les femmes, qu'autrefois il méprisait, le préoccupaient maintenant beaucoup.

Et, sur la voie criminelle, poussé par la force de son instinct, il a marché, il a marché...

Il était le plus célèbre gangster de Chicago, la terreur d'un pays tout entier.

— Ils ne m'auront pas, affirmait-il.

Ils l'ont eu.

Il y a un père, un honorable petit fermier, qui a réclamé le corps en pleurant.

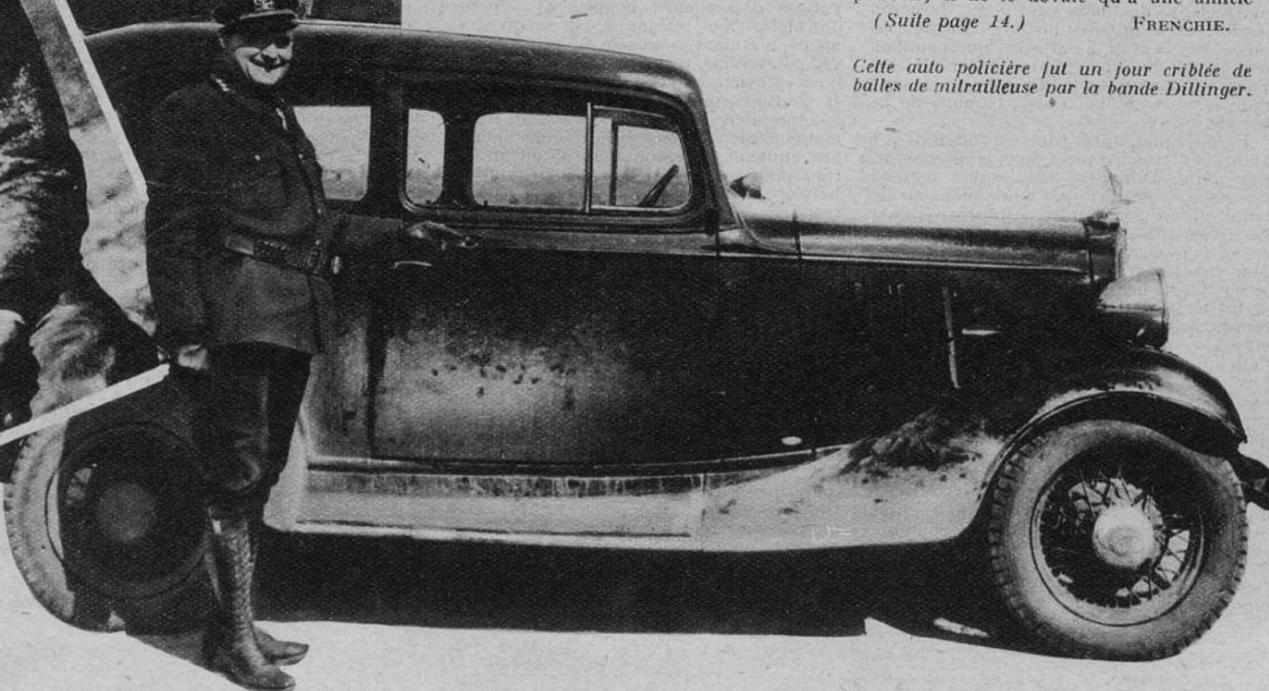
Et je reste, avec mes souvenirs — avec aussi, dans mon cœur, une mélancolie que certains, je le crains, jugeront suspecte.

Après tant d'avatars, je ne m'embarasse pas, on le conçoit, des opinions que l'on peut formuler sur mon compte. Pourquoi donc me déplairait-il de voir faussement interprétés les sentiments que j'ai voués à Dillinger et que je voue encore à sa mémoire.

Lorsque je m'interroge, j'aperçois clairement que rien de vil ne nous lia jamais. Si cet homme avait sur moi un véritable pouvoir, il ne le devait qu'à une amitié

(Suite page 14.) FRENCHIE.

Cette auto policière fut un jour criblée de balles de mitrailleuse par la bande Dillinger.



Les accusateurs d'Hitler se lèvent...

Le Bain de Sang du 30 Juin

Le chancelier Dollfus venait à peine d'être assassiné par les nazis viennois que, déjà, Hitler s'empressait de désavouer les hordes qu'il entretenait à grands frais en Autriche (1) et de rappeler son homme de confiance, l'ambassadeur von Riehl, trop fortement compromis dans les événements du 25 juillet.

Attaque brusquée et recherche de l'alibi, telle semble être, en effet, la méthode préférée du Führer, c'est aussi celle de tous les gangsters.

Le 30 juin, une centaine de personnalités de premier plan tombent, à Munich et à Berlin, sous les coups des Sections Spéciales de Göring et, le lendemain, Goebbels, le ministre de la propagande, convoque les représentants de la presse étrangère et leur explique qu'on vient de découvrir un « complot » contre le troisième Reich. Le malheur, c'est que plusieurs des victimes de Göring se trouvaient depuis de longs mois en prison et ne pouvaient par conséquent pas avoir participé à un complot quelconque.

Le premier fanal des exploits hitlériens avait brillé dans la nuit du 27 au 28 février 1933. Van der Lubbe et quelques autres incendiaires, baptisés communistes, avaient promené leurs torches sous les cintres du Reichstag qui flamba comme un jeu de construction.

On se demanda bien quel intérêt pouvaient avoir un Hollandais, deux Bulgares et quelques Allemands à incendier le Reichstag, attentat qui ne pouvait pas ne pas soulever le pays d'indignation contre les communistes. Certains même, plus objectifs ou peut-être plus perspicaces, pensèrent qu'en cette matière comme en bien d'autres le vieil axiome : « A qui profite le crime ? » pouvait être excellemment appliqué.

Mais vinrent les élections du 5 mars, la chute du général-chancelier von Schleicher et l'avènement du *Drilles Reich*.

L'opposition, les mécontents et tous ceux qui commençaient à soupçonner quelque chose de louche dans la tragédie de fin février durent faire du silence la loi de sauvegarde de leur existence désormais menacée. L'Allemagne allait endurer le supplice du bâillon. Et, chaque fois qu'elle tenterait de s'y soustraire, les spadassins de Göring se chargeraient de la rappeler au sentiment des convenances racistes.

Cependant, Hitler aurait dû se douter qu'on ne gouverne pas un grand peuple au moyen des seuls procédés fort en honneur dans la pègre chicagoeenne.

Il est des forfaits qui ne restent pas indéfiniment cachés, sinon impunis. Les nombreux adversaires que l'ex-pein-re en bâtiments a ligüés contre lui relèvent petit à petit la tête ; ils parlent, ils publient des brochures, des journaux qui circulent sous le manteau. Certains, qui ont été témoins de faits bien étranges, osent même se dresser en accusateurs. Nous n'avons pas ici à examiner les mobiles auxquels ils obéissent. Disons aussi que les charges terribles qu'ils relèvent aujourd'hui contre celui qu'ils reconnaissent hier encore comme leur Führer, pour troublantes et concordantes qu'elles nous paraissent, demandent, néanmoins, à être soigneusement vérifiées. Mais avouons que, en se refusant à toutes explications publiques et en renforçant leur système de contrainte et de terreur sans nom, Hitler et ses lieutenants agissent comme s'ils étaient véritablement responsables des crimes dont on les accuse.

C'est Hitler, Göring et Goebbels qui, dès le 10 février 1933, auraient froidement imaginé d'incendier le Reichstag. Et c'est Röhm, Heines et Ernst qui se seraient chargés de recruter, pour cette sinistre besogne, les hommes de main nécessaires.

Le but ? Parbleu ! mais briser à jamais les dernières résistances, en compromettant le parti communiste : la seule force organique qui, à l'époque, pouvait encore s'opposer à la prise du pouvoir par les hitlériens.

Remarquez que ceux qui affirment détenir les preuves de cette machination sont aussi éloignés que possible du communisme, ils sont même disposés à lutter contre lui les armes à la main, comme ils l'ont déjà fait dans le passé. L'un, nommé Kruse, est un ancien membre des S. A. Pour que nul n'en ignore, il va jusqu'à nous donner son numéro matricule :

(1) Ce n'est un mystère pour personne qu'une formation militaire de *Strum-Abteilung* (Sections d'Assaut) constituait, à Vienne, la *Deutschland-National Sozialistische-Armée-Inspektion n° 6* et qu'elle était dirigée par un ancien officier de l'état-major du Kronprinz, passé au service des nazis, le capitain Reschny.

134522. Il fait éditer clandestinement des tracts dont, naturellement, la diffusion et la lecture sont interdites.

L'autre, personnalité d'importance, est Otto Strasser, le frère du premier théoricien du racisme intégral : Grégor Strasser, fusillé le 30 juin.

La clé qui, selon Kruse et Otto Strasser, permet de déchiffrer l'énigme de l'incendie du Reichstag, c'est van der Lubbe. Mais un van der Lubbe homosexuel, protégé de Göring et finalement livré par lui à Röhm, Heines, Ernst et consorts, tous invertis et également prêts à tout et au pire pourvu que l'essentiel de leur tâche soit mené à bonne fin. Quel milieu et quel monde !

C'est Heines et Ernst qui aidèrent van der Lubbe à transporter les matières inflammables dans la grande salle des séances. C'est donc à ce trio d'incendiaires que le tribunal de Leipzig, s'il eut délibéré en toute indépendance, eût dû demander des comptes. Mais l'on s'en prit au seul Lubbe et à ceux que l'on avait intérêt à compromettre avec lui, pour atteindre le parti adverse. Et le Hollandais, dûment chapitré et ne voyant, au surplus, dans tout ceci, qu'une comédie savamment montée, joua jusqu'au bout sa partie. Certes ! en se taisant, il signalait sa condamnation à mort. Mais pourquoi n'aurait-il pas eu foi dans les assurances que lui multipliaient Göring et ses complices, lesquels lui assuraient, en même temps que l'impunité, un billet de passage pour l'Amérique du Sud et beaucoup d'argent.

Ici, nous donnons de plain-pied dans la tragédie la plus inimaginable qui soit. Référons-nous-en une fois encore aux accusations d'Otto Strasser.

L'ex-nazi nous révèle que, jusqu'au 25 juin dernier, Hitler, menacé sur sa droite par von Pappen et le général Schleicher, a négocié avec son frère au sujet de l'entrée de celui-ci dans le Gouvernement. Ces négociations auraient échoué par suite de l'exigence formulée par Grégor Strasser qui, n'ignorant rien des dessous de l'incendie du Reichstag, réclamait la destitution de Göring.

Grégor Strasser et une quinzaine de ses partisans devaient payer de leur vie ce sursaut d'honnêteté politique. On sait comment Hitler, résolu à la fois de se défaire de sa gauche et de sa droite, mit en congé les Sections d'Assaut et prépara son offensive contre von Pappen au moyen d'un discours sensationnel de Goebbels.

Seulement, le chancelier avait compté sans Röhm et Heines qui voulaient maintenir, coûte que coûte, leurs formations de combat pour continuer à exercer sur leur Führer une influence prépondérante. Il paraîtrait même qu'à la séance du Conseil des ministres où fut décidée la démobilisation des S. A., Heines s'emporta de telle sorte que des paroles malheureuses lui échappèrent.

Lubbe était mort pour avoir gardé le silence, Heines devait mourir pour avoir trop parlé. Et tous ceux qui étaient dans le secret de la nuit du 28 février connaîtraient le même sort...

Hitler, tout comme un vulgaire chef de bande, n'hésite pas à se débarrasser de ceux des siens dont les révélations sont susceptibles de lui nuire.

Car il n'y a pas, aux dires de Strasser, que l'affaire du Reichstag.

Il y a aussi certaines et mystérieuses compromissions sur lesquelles la lumière devra bien se faire un jour. Et cela, en dépit des tueurs de la *Gestapo* et des Sections Secrètes ! De quelle nature sont-elles ? Nous allons essayer de l'indiquer.

A en croire des documents — ils sont au nombre de sept — dont les épreuves photographiques auraient été mises en circulation par le capitaine de S. A. Türk, des pourparlers très avancés auraient eu lieu en juin et juillet 1930 à Partenkirchen, villa « Reiter », 55, Bürgerstrasse, entre les délégués d'Hitler... et une délégation de l'ambassade soviétique de Berlin conduite en personne par le premier conseiller, le célèbre Goldenstein, dit Fuenpen.

D'après ces documents — procès-verbaux de réunions — en langues allemande et russe, il ressortirait que l'hitlérisme, au temps qu'il doutait de sa victoire n'aurait pas hésité à converser secrètement, avec ceux dont il se prétendait l'ennemi le plus acharné.

Or donc, le Russe Goldenstein et plusieurs de ses amis se seraient rencontrés avec une demi-douzaine de mandataires d'Hitler, le 16 juillet, à Partenkirchen, près la frontière autrichienne. Mais, gens méfiants, les rouges avaient établi tout autour de la villa des postes d'observation. Voici ce que dit, dans son rapport, l'un de leurs agents : « La villa fut prise sous notre surveillance la veille au soir à partir de vingt



L'homme sur la tête duquel planent les graves accusations que relate ici notre collaborateur sait se montrer galant devant les dames ; — il est vrai qu'il s'agit de la reine du Siam. (Nyt.)

heures. Il était impossible à quiconque d'y pénétrer sans être vu de nous. Bien disposés, nos postes ont pu identifier tous les arrivants. Se présentèrent d'abord les personnes suivantes : 1° Schneidhuber (Munich) ; 2° Docteur Fabricius (Berlin) ; 3° Capitaine Stennes (Berlin) ; 4° rothmeister von Detten (Dresde) et 5° l'ingénieur Dorsch (Berlin).

Autre rapport, de Goldeinstein celui-là : « Le capitaine Türk, qui nous avait accompagnés, nous a annoncé pendant le déjeuner que la réunion commencerait à 15 heures, si nous n'étions pas contre cela. Il n'y eut point d'objection. Par l'intermédiaire du capitaine Türk, nous avons été présentés les uns aux autres et avons montré nos mandats, après quoi nous avons échangé les « points à discuter ». A 16 h. 30, la discussion commença. Les points des nationaux-socialistes étaient les suivants : question de la frontière orientale de Reich et celle de l'extension postérieure de la convention militaire de 1923 ; attitude vis-à-vis de la social-démocratie. »

Nous ne pouvons naturellement pas citer le long rapport en son entier. Epinglons pourtant cette phrase qui ne semble pas manquer de véacité : « Après un petit conseil entre eux, les Allemands lurent une déclaration à laquelle le rapporteur (Fabricius) ajouta que : « si le parti national-socialiste combat le parti communiste, il reconnaît néanmoins le gouvernement soviétique pour seul et unique gouvernement national de la Russie, mais, pour des considérations d'ordre pratique, ne croit pas possible de proclamer ouvertement ce point de vue. »

Or, aujourd'hui, sur la liste rouge du 30 juin, nous relevons précisément les noms de Röhm, Heines, Ernst, Graber, Zimmermann et quelques autres moins connus. Tous étaient accusés ouvertement par Otto Strasser et Kruse, le S. A. n° 134522, d'avoir participé avec van der Lubbe à l'incendie du Reichstag et tous, sentant leur position ébranlée, menaçaient Hitler de leurs révélations. Premier point.

Second point : sur la liste des « exécutés par ordre », nous relevons aussi les noms de Türk, de Schneidhuber, de Fabricius, de Stennes, de von Detten et de Dorsch, les six nazis indiqués par Goldenstein comme ayant présidé aux tractations de la villa « Reiter ». Tous les six se trouvaient,

le 30 juin, à la maison Brune de Munich, tous les six ont été abattus sans jugement par les hommes des Sections Secrètes qu'Hitler avait emmenés avec lui !

N'est-ce point troublant ? Et cela ne donne-t-il pas quelque fondement aux accusations d'assassinat prémédité, de vengeance méritement combinée, portées contre le triumvirat Hitler-Göring-Goebbels, les seuls qui avaient intérêt à se débarrasser de complices gênants et bavards ?

Voici, certes ! qui explique bien des choses. Et Strasser se trompe-t-il tant que cela quand il accuse en outre Hitler de s'être du même coup vengé de tous ceux en qui il voyait les responsables de l'échec de son putsch du 9 novembre 1923, à Munich : l'ancien président du Conseil bavarois, von Kahr, âgé de soixante-trois ans ; l'écrivain Edgar Jung ; l'ancien chef de la Reichswehr bavaroise, von Lossow ; l'ex-préfet de police de Munich, von Seisser, et le vieil adversaire de toujours de Hitler à Munich, l'ancien rédacteur en chef des *Münchener Neuesten Nachrichten*, le docteur Fritz Gerlich. Tous, et bien d'autres encore, plus obscurs, ont été exécutés à coups de revolver. De quel complot pouvait-on accuser Fritz Gerlich qui, depuis seize mois, était en prison ?

Enfin, dernier détail curieux : la première victime de cette Saint-Barthélemy organisée par des gangsters aux abois fut Richard Scheringer.

Scheringer ! Vous vous souvenez peut-être de ce lieutenant de Reichswehr dont le procès provoqua, en novembre 1930, une émotion considérable ?

Arrêté par von Pappen, sous le crime de trahison au profit des organisations racistes, Scheringer fut défendu par le Führer qui promit au tribunal de Leipzig de « faire tomber les têtes » dans le cas d'une condamnation.

Or, à l'avènement de l'hitlérisme, Scheringer, qui, lui aussi, avait menacé Hitler de dire tout ce qu'il savait, fut jeté dans une cellule.

Au matin de ce 1^{er} juillet 1934, son gardien le ramassa les bras en croix, une balle dans la nuque. Schreck, le bras droit de Göring, était passé par là.

Hitler ne pardonne pas à ceux qui flanchent, mais de quel secret craint-il donc la révélation ? Et devra-t-il exterminer tous ses affidés, Göring et Goebbels compris, pour dormir enfin tranquille ?

JACQUES LEROUX.



maîtres

Là-bas, c'était de l'autre côté des mers, en Guyane, où les deux hommes, autrefois, avaient été se mouiller les pieds.



II (1)

Le chœur désolé des victimes.

Où, proclamait ce maître chanteur avéré, je suis ce que je suis... Je fais chanter les financiers. Mais je respecte la paix des familles. C'est ma façon, à moi d'être un honnête homme.

Cette façon-là n'était peut-être pas la meilleure, mais elle valait mieux que beaucoup d'autres. Le maître chanteur qui réserve sa reprochable industrie exclusivement à ceux qui font appel à l'épargne publique n'est pas une exception. Au contraire.

Les feuilles intermittentes et spéciales dont nous avons observé la vie et les affaires ne consacrent, en général, pas une ligne à d'autres faits qu'à ceux de la finance.

Les attaques contre les personnes ou — plus exactement — les menaces d'attaques contre les personnes, ressortissent d'un organisme tout à fait différent et d'individus d'un autre caractère.

Si le vice, comme la vertu, a ses degrés, il est certain que le maître chanteur financier doit être classé au sommet de la catégorie, le maître chanteur politique, au-dessous de lui, et enfin, le maître chanteur qui mon-

(1) Voir *Police Magazine* n° 192.

Ses bureaux possèdent un fichier géant qui renferme des milliers de fiches.

naye les secrets privés tout à fait en bas de l'échelle des êtres de cette espèce. Il arrive aussi, nous le verrons, que le même individu pratique également les deux procédés.

Les maîtres chanteurs trafiquant des révélations personnelles figurent dans les catégories apparemment les plus éloignées de la société. On y trouve le franc et vulgaire voyou. On y rencontre aussi le personnage qui prend les allures d'un élégant et confortable gentleman.

Le seul point qui leur soit commun, c'est la discrétion dont ils entourent les secrets qu'ils ont pu se procurer sur l'une de leurs victimes. Cette discrétion, précisément, est à vendre. C'est pourquoi ils ne la galvaudent pas. Ils savent qu'un secret révélé amènera inévitablement chez celui qu'il concerne une foule de maîtres chanteurs et que la victime, ainsi attaquée de toutes parts, sera dans l'impossibilité de payer toutes les dîmes exigées.

Mais, pour connaître ces personnages, il n'est que de les regarder opérer. Quelques aventures de chantage vous renseigneront mieux sur cette faune parasitaire que les plus précis commentaires.

Un jour, un brave homme qui exerçait l'industrie de fabricant de meubles au faubourg Saint-Antoine rencontra, place de la Bastille, un visage de connaissance. Le passant qu'il croisait poussa un cri :

— Firmin !
L'interpellé, à son tour, le salua :
— Petit Louis !
Les deux hommes s'en furent au débit voisin.

— On est mieux ici que là-bas, dit Firmin.

— Tu parles ! répondit Petit Louis.

Là-bas, c'était de l'autre côté des mers, à la Guyane où les deux hommes, autrefois, avaient été « se mouiller les pieds » et où ils s'étaient connus. Firmin, libéré, grâcié, était rentré en France. Il s'était refait une vie. Il était marié, père de famille, commerçant établi dont les affaires prospéraient et qui était honorablement connu dans son quartier. Ses voisins, ses amis, sa femme, ses enfants, tous ignoraient son passé.

Firmin eut le tort de se montrer confiant, d'être trop loquace.

Quelques jours après cette conversation et cette rencontre avec Petit Louis, lui aussi libéré, le négociant subit un appel de fonds non équivoque de la part de son ex-camarade de chaîne. Il refusa net. Et il alla déposer une plainte au commissariat de son quartier. Le délit n'était pas assez caractérisé pour que le magistrat intervînt. Il se borna à une sévère admonestation envers Petit Louis. Celui-ci n'insista plus.

Mais une semaine ne s'était pas écoulée qu'une feuille confidentielle à parution spasmodique faisait paraître un entrefilet à initiales relatant l'incident.

Le négociant, atterré, paya. Au lieu des

modestes cinq cents francs réclamés par l'ancien bagnard, il dut en verser dix mille au maître chanteur. L'ancien bagnard s'était adressé à ce « spécialiste » qui, ayant pris l'affaire en main, en sut tirer le maximum.

Ayant payé, M. Firmin n'en fut cependant pas quitte. Il dut, à plusieurs reprises, continuer ses versements.

La feuille de chantage imprimée sur une feuille unique, avait pour directeurs deux maîtres chanteurs qui formaient un couple essentiellement pittoresque.

L'un Xavier G... était un ancien cocher de fiacre, qui, dès les premiers taxis, avait remis Cocotte et s'était improvisé journaliste très spécial. Comme il était complètement illettré, il s'était adjoint un certain Lucien F..., ancien élève de l'école des Chartes, que l'abus des stupéfiants avait conduit aux pires dépravations.

Mais rien n'était plus cocasse que cette association de deux êtres aussi dissemblables et d'ailleurs inséparables.

L'un, Xavier G... avait gardé le nez rouge et la moustache en broussaille de son ancien métier. L'autre, toujours impeccable de tenue, lui opposait un vivant contraste.

Tous deux ont exercé depuis 1920 leur industrie et seule la crise actuelle semble avoir réduit leur activité.

Autre histoire de même nature et d'un autre milieu.

Une artiste connue de l'un de nos grands théâtres subventionnés fut l'héroïne, assez récemment, d'un scandale qui ne franchit point la porte des salles de rédaction. Des relations et des influences jouèrent pour que la presse n'en parlât point.

C'était une affaire de coco. Des stupéfiants, au cours d'une perquisition, avaient été trouvés chez la belle artiste. Des poursuites étaient possibles. Mais, grâce au silence, tout pouvait s'arranger.

L'actrice vit un jour arriver chez elle un quidam inconnu qui se fit recevoir en se faisant passer pour journaliste.

Sous prétexte d'interview, celui-ci aborda le sujet et interrogea la dame sur son goût pour les stupéfiants.

Elle eut le tort de laisser voir son affolement.

L'interviewer alors réclama carrément le prix de son silence. Il cita la feuille où la narration de l'affaire prendrait place. C'était le journal périodique et luxueusement édité de L..., le maître chanteur fastueux qui possédait un château historique aux environs de Paris. Nous l'avons rencontré déjà, au cours de cette enquête, alors qu'il jouait sa musique ordinaire aux banquiers.

Son mandataire, Guillaume K..., déclarait lui-même qu'il ne s'était jamais retiré sans emporter quelque chose de son interlocuteur.

L'actrice, affolée, essaya de l'apitoyer, lui remontrant qu'elle n'avait pas de ressources disponibles, pas d'argent liquide, ce qui était vrai.

Il ne connaîtra qu'un secrétaire athlétique et irresponsable pour transmettre ses protestations.



— Et vos bijoux ? dit cyniquement Guillaume K...
— Ils sont faux. Vous pouvez voir, dit la dame.

C'était vrai. Mais Guillaume K... était un homme bien renseigné. Il ne suivait une piste qu'après l'avoir étudiée minutieusement.

Il suffisait de le voir, petit, sec, noueux, musclé, trapu à la façon du dogue, pour avoir cette impression que, comme celui-ci, il ne devait pas lâcher sa proie.

— Votre manteau de vison, dit-il, n'est pas faux, lui. Je le sais...

L'actrice se débattit, parla de son ami qui lui avait fait ce cadeau et se s'annonçait de ne plus voir cette somptueuse fourrure sur les épaules de sa maîtresse. Rien n'y fit, Guillaume se retira, le manteau de vison sous le bras.

Quelques jours plus tard, la belle actrice dînait dans le château historique de L..., entre un avocat illustre, un ancien magistrat et un amiral abondamment décoré. Elle était loin de se douter — les autres convives aussi, d'ailleurs — que le maître de la maison était le maître chanteur par qui elle avait été dépouillée de son manteau.

Toutes ces aventures — est-il besoin de le dire ? — sont scrupuleusement véridiques. Ainsi que celles qui suivent.

Un sieur Jean D..., beau garçon, assez habileur, mais coulé de dettes et ancien failli, s'était introduit dans une riche famille industrielle et allait épouser la fille de la maison. Les bans étaient publiés.





chanteurs

années par le même et insatiable maître chanteur.

Un grand industriel qui a joué un rôle politique important a été l'objet, toute sa vie, d'un chantage incessant.

Celui-ci, M. X..., avait eu une jeunesse mouvementée. Il avait connu et fréquenté les mauvais garçons de son quartier et s'était peu ou prou mêlé à leurs exploits. Ses débuts dans les affaires n'avaient pas témoigné d'excès de scrupules.

Cela avait eu trop de témoins pour que les maîtres chanteurs n'en fussent pas informés. Ils ont tous défilé dans l'antichambre de l'industriel. Ils lui ont soutiré des millions.

A cause d'eux, M. X... qui a gagné des sommes énormes est cependant sans fortune. Et il ne réalisera jamais son rêve législatif.

Toute son existence a été empoisonnée par les maîtres chanteurs de la capitale.

Rien n'était plus cocasse que l'association de ces deux êtres disparates.

Et c'est même ce qui fut la cause du chantage qui commença à s'exercer contre lui.

En effet, il y a sur le pavé de Paris une meute d'« informateurs » qui cherchent le tuyau scandaleux, la révélation inédite qu'ils peuvent aller porter à un maître chanteur organisé pour en tirer parti. Ils lisent soigneusement les publications de bans dans les mairies et recherchent les dessous de ces unions ou les renseignements susceptibles d'une fructueuse utilisation.

C'est ainsi que dans un pseudo-journal d'échos, sans lecteurs et de titre inconnu, parut une note concernant Jean D... et le mariage qu'il convoitait.

Jean D... reçut, selon l'usage, le journal avec l'écho le concernant entouré de rouge. Il se rendit chez le directeur de la feuille. C'était un certain S... qui arborait de fausses décorations, mais qui prenait le soin de ne les porter que chez lui. C'était, en outre, un colosse, ancien lutteur et d'une force apparemment inquiétante.

Un accord se fit. Le journal de S... cesserait de s'occuper de M. Jean D... Mais celui-ci signerait une reconnaissance de dette payable après le mariage. Bien mieux, M. S... consentait à faire les frais de la bague de fiançailles que M. Jean D... ne pouvait offrir. Ainsi S... joua le rôle d'ami intime de Jean D... afin de ne pas le quitter d'un pas jusqu'au jour de la cérémonie où il fut son garçon d'honneur — si l'honneur peut être évoqué en cette histoire.

Un maître chanteur qui excelle dans tous les genres, est Th. R... Ses avatars rempliraient un volume. Une des sources de sa fortune fut l'affaire de M. L... U..., chef de vente d'une très grosse entreprise parisienne. M. L... U..., durant la guerre, était en Algérie. Il fut mobilisé avec le grade de sergent.

C'était peut-être le plus beau sergent de l'armée française. Nonobstant, il fut réformé. Il convient de dire qu'il le fut frauduleusement, par la complaisance monnayée d'un secrétaire qui fit signer astucieusement des pièces par un médecin inspecteur distrait, et qui, par ailleurs, imita d'autres signatures.

Ainsi le sergent L... U... fut réformé sans même avoir passé le conseil de réforme.

L'auteur de cette opération, après la guerre, vint à Paris. Il y fit connaissance de Th. R...

Celui-ci, au courant de cette affaire, n'a plus lâché, depuis, l'ancien sergent devenu homme d'affaires opulent. Celui-ci a même essayé de caser Th. R... dans un de ses conseils d'administration. Mais un casier judiciaire encore trop récent a fait échouer cette combinaison. Th. R... doit se contenter des subsides régulièrement versés par sa victime. Ils sont d'ailleurs considérables.

On ne sait pas assez que tous les gens au pouvoir, tous les personnages connus et même tous les hommes riches ont eu, à leur insu, leur vie épluchée par les maîtres chanteurs ou leurs émissaires. La moindre tare est une marchandise précieuse. Elle est exploitée.

Il est des personnalités, des chefs d'entreprise, qui ont été poursuivis pendant des

relations fructueuses avec les gens de Bourse, ne s'attaque pas aux particuliers.

Mais il ne néglige pas les gens de la politique, surtout s'ils sont aussi des gens d'affaires.

Un conseiller municipal parisien s'occupait et s'occupe encore d'entreprises nombreuses et regrettables.

Joseph B... conta, avec abondance de détails, mais une réserve provisoire quant au nom, des affaires de renards argentés et de mines chimériques. Il en résulta une invitation à dîner qui se termina par une promesse politique.

Sous les auspices de l'influent Topaze, Joseph B... sera dans quelque temps candidat municipal dans une élection parisienne avec de fortes chances d'être élu.

Il existe un journal que personne n'a jamais acheté, qui ne se trouve, au demeurant, dans aucun kiosque, et dont le directeur fait d'excellentes affaires, excellentes dans le seul sens du profit, évidemment.

Cet organe conte en première page les scandales en cours. Et, en ce moment, l'information ne lui manque pas. Mais ceci n'est que le fond apparent du journal.

Ce qui compte pour le directeur et qui passe à peu près inaperçu du lecteur, quand le hasard, aidé par le directeur de ce journal, lui donne un lecteur, ce sont des petits « filets » de trois lignes qui amorcent chacun une affaire, c'est-à-dire un chantage possible.

L'organisation de ce journal est un modèle du genre. Ses bureaux contiennent un fichier géant qui renferme des milliers de fiches, c'est-à-dire des milliers de noms. Chacun figure avec tous les renseignements susceptibles d'utilisation. Chaque renseignement apporté par un informateur y est porté. Il n'est pas un mari riche trompant sa femme jalouse qui ne soit inscrit sur les registres du journal.

Son directeur subventionne un bureau de placement dont les domestiques qu'il procure lui livrent des détails intimes sur leurs patrons.

Toutes ces révélations sont classées et numérotées, inventoriées et répertoriées. Chacune a sa catégorie : les ex-déserteurs les ex-voleurs, les anciens condamnés et aussi les adultères modernes.

En outre, un registre alphabétique répertorie les noms cités.

Le chiffre de leurs libéralités possibles, quoique provoquées, y est, en outre, soigneusement inscrit.

Une affaire paraît-elle se présenter avec quelque chance de succès ? L'administration du journal intervient aussitôt après sa rédaction.

En effet, il serait dangereux d'envoyer un émissaire, un « démarcheur » trouver le mari dont on menace de révéler les frasques, ou l'épouse coupable dont le mari ignore les débordements.

Alors, le journal où paraissent les trois lignes d'une expressive allusion est envoyé à l'intéressé. Les trois lignes sont soulignées de bleu.

L'intéressé ne bouge pas. La semaine suivante, l'allusion est plus claire et le journal est envoyé à ses voisins, amis et connaissances. Mais il n'est pas encore nommé.

Généralement, il entrera en rapports avec le journal sans attendre le récit complet qu'il redoute.

Mais il ne verra jamais M. le directeur lui-même. Il ne connaîtra qu'un secrétaire athlétique et irresponsable qui transmettra sa protestation et ses offres.

Le directeur, M. G... V..., est pratiquement invisible. Il vit, ignoré, une existence luxueuse.

Mais, du fond de sa retraite, rien ne lui échappe. C'est lui, dit-on, qui découvrit réellement le véritable « Monsieur Emile », l'ami clandestin de Violette Nozière.

On prétend que cette découverte fut pour lui une excellente opération. Mais il en a tant d'autres !...

(Suite page 14.) GASTON LOGRE.

Ils lisent soigneusement les publications des bans dans les mairies et recherchent les dessous de ces unions.



La Section III B de l'Etat-Major



par Maurice LAPORTE

Poursuivons la série de nos révélations sur les dessous de la guerre secrète.

L'espionnage allemand est d'origine purement militaire. Le principe dominant des fondateurs de la fameuse Section III B. de l'Etat-Major général des troupes du kaiser était qu'un renseignement exact pris directement chez l'ennemi avait à lui seul plus d'importance, pour l'issue de la bataille, que tous les autres éléments concourant à gagner cette bataille.

C'est en partant de ce principe que, depuis près d'un demi-siècle, nos voisins se sont attachés à multiplier et à renforcer toutes les sources secrètes de leurs informations.

Nous sommes donc loin de l'espionnage spécifiquement politique et social de l'Okhrana russe et encore plus loin de l'effort entrepris par l'Intelligence Service pour accroître l'influence britannique de par le vaste monde.

Ici, les objectifs sont immédiats, plus concrets et plus précis. Ils sont peut-être à moins longue portée, mais toute manœuvre fautive peut, par cela même, entraîner à des défaites plus sanglantes et moins facilement réparables.

Frédéric le Grand fut le premier roi de Prusse qui songea à s'entourer de militaires de confiance, aux ressources variées, dont l'activité en territoire étranger et jusque dans le camp de ses adversaires, lui permettait d'obtenir des renseignements sûrs et précis et qui, utilisés au moment opportun, contribuaient à lui donner l'avantage. Bismarck l'imita. Et les ordres de Moltke aux armées s'inspiraient nettement des rapports de ses espions. La décision prise de lancer ses régiments vers Sedan, en 1870, alors qu'ils étaient déjà engagés sur la route de Paris, fut motivée par un avis de la dernière minute émanant d'un agent qui annonçait l'arrivée de MacMahon au camp de Châlons et l'intention du maréchal français de se diriger sur Metz.

A partir de 1900, l'Etat-Major allemand projeta principalement ses antennes du côté de la France, son adversaire inévitable. On pensait peu à la Russie et moins encore aux pays balkaniques barrés d'ailleurs par l'Autriche-Hongrie. De leur côté, l'Angleterre et l'Amérique, puissances navales, ne préoccupaient pas les esprits. Si l'on envisageait parfois, à Berlin, la guerre sur deux fronts, de l'éventualité d'une conflagration mondiale il n'était pas question.

Cependant une diversion se produisit en 1904 : le Japonais prolifique disputait au Russe la maîtrise de l'Asie. La Section III B. ne pouvait laisser échapper cette occasion de porter un coup terrible à son voisin de l'est. Et, tandis que la Prusse déléguait au Japon ses meilleurs instructeurs militaires, la section d'espionnage R. 14, celle qui était spécialement chargée des affaires russes et qui avait à sa tête un spécialiste fort au courant des milieux pétersbourgeois, le colonel de Lauenstein, mettait en branle ses centaines d'agents secrets en Russie, dont certains, et non des moindres, avaient accès jusqu'au cabinet du tsar.

Port-Arthur, dont le plan de toutes les fortifications nouvelles fut livré aux Nippons par un espion du colonel de Lauenstein, un certain Eric Wassermoth qui, ayant eu, par la suite, la maladresse de raconter ce qu'il savait à un contre-espion du grand-duc Nicolas, fut proprement exécuté par des émissaires aussi discrets que zélés, Port-Arthur pris, la Section III B. marquait un point.

Elle en marque un second en soudoyant le nihiliste-policier Gapon, organisateur de la révolution de 1905.

La Russie en avait pour dix ans avant de se remettre à flot.

Restait la France...

Dans les mémoires du colonel Nicolai, un des chefs de l'espionnage allemand pendant les hostilités, on relève cet aveu :

« Les multiples crises annonciatrices de la guerre furent une bonne école pour l'espionnage allemand. La répartition des armées russes et françaises, leur armement, leur entraînement et équipement, le sys-

tème défensif, les voies stratégiques, ainsi que le plan de mobilisation et d'attaque des deux armées ennemies étaient connus de l'Etat-Major allemand à l'ouverture des hostilités. »

D'ailleurs, l'étude des pièces officielles qui servaient, avec le recul du temps, à l'histoire de la guerre montrera, sans erreur possible, que la rapidité de progression des armées allemandes durant les mois d'août et de septembre 1914 fut uniquement le résultat de la préparation secrète du temps de paix. La mobilisation et la marche forcée sur Paris se fit avec une telle précision, toute mathématique, que le général von Falkenhayn, ministre de la guerre du Reich, put affirmer, non sans ironie, qu'il lui aurait été possible à ce moment-là de partir en congé. Le service de renseignements avait tout prévu, tout préparé, tout établi dans les moindres détails. L'avance de millions d'hommes dépendait du travail préparatoire des centaines d'informateurs qui, officiers de carrière ou espions à gages, avaient, selon un plan nettement conçu et poursuivi avec un talent et une opiniâtreté dignes d'admiration, rassemblé, au cours des années précédentes, une documentation de premier ordre.

A la vérité, c'était là une besogne de titans, car les contre-espions du Deuxième Bureau français ne restaient pas tout à fait inactifs. Plus d'une fois même, ils réussirent à ouvrir de larges brèches dans le réseau serré que la Section III B. avait établi dans nos départements du Nord et de l'Est ainsi qu'en Belgique. Leur activité était à ce point gênante pour les Allemands ; qu'au printemps de chaque année les dispositions de mobilisation et d'investissement conçues par l'Etat-Major de Berlin étaient brûlées et remplacées par un nouveau plan annuel chaque fois perfectionné et adapté aux besoins nouveaux.

C'est encore le colonel Nicolai qui nous affirme que :

« L'ardeur et l'habileté de manœuvre des officiers français du service des renseignements nous condamnaient à remettre vingt fois notre ouvrage sur le métier. Sinon rien de ce que nous avions préparé et qui nous avait demandé tant de peine n'aurait été secret. Moins de six mois après qu'il était établi, notre plan était en possession de nos ennemis. »

Il va sans dire que, dans cette lutte sourde de tous les instants, les hommes qui s'affrontaient au nom de leur pays étaient formidablement armés en vue du succès décisif.

Côté allemand, les agents employés par l'espionnage étaient de trois sortes :

1° Les officiers « chargés de missions ». Choisis parmi les plus sûrs et les plus intelligents, ils étaient mis en congé illimité. Le temps qu'ils passaient à la Section III B. leur était compté double, c'est-à-dire que leur avancement était très rapide.

2° Les « agents spéciaux » choisis soit parmi les fonctionnaires de la police et des administrations d'Etat, soit plus simplement parmi la masse des gens à l'esprit aventureux, allemands ou alsaciens de naissance, que le goût du risque ou l'appât du gain attiraient à la Königin-Augustastrasse (siège du ministère de la Guerre) ou encore au Tiergarten (siège du Auskunftsdiens, l'organisme directeur de l'espionnage allemand).

Les uns et les autres se voyaient royalement récompensés, quand ils le méritaient, soit par de hautes distinctions, soit par des sommes d'argent. Mais les sanctions étaient des plus sévères quand ils commettaient certaines fautes imputables à leur légèreté. En cas de trahison, ils relevaient des tribunaux militaires... à moins qu'une exécution secrète et sans phrases ne mit soudainement fin à leur carrière d'agents spéciaux.

3° Enfin, les éléments divers, plus ou moins troubles, plus ou moins recommandables que sont contraints d'utiliser, sans exception, tous les bureaux d'espionnage : déracinés, sans-patrie, escrocs, aventuriers de tout poil et de tout acabit ; ceux qui

vivent en marge, ceux dont on monnaye les services et les documents et qui se vendent toujours au plus offrant.

En 1913, l'Auskunftsdiens se voyait octroyer 450 millions de marks de crédits votés par le Reichstag sur le budget du ministère de la Guerre pour stimuler le zèle de ces espions à caractère temporaire, dont le nombre, bien qu'il n'ait jamais pu être très exactement fixé, devait s'élever à plusieurs milliers.

A la même époque, notre Deuxième Bureau disposait à peine de trois millions par an pour l'ensemble de ses services.

Cela souligne, mieux que tout, la différence de méthode...

Pour vous donner maintenant une idée du souci que l'Auskunftsdiens accordait à la formation de ses agents, qu'il me suffise de dire quelques mots de l'école spéciale d'espionnage qui fonctionnait alors à Fribourg-en-Brigau. Elle fut créée à la demande du maréchal von der Goltz qui, en 1914, fut nommé gouverneur de Bruxelles et de qui dépendait la presque totalité des opérations d'espionnage en territoire français, belge et anglais.

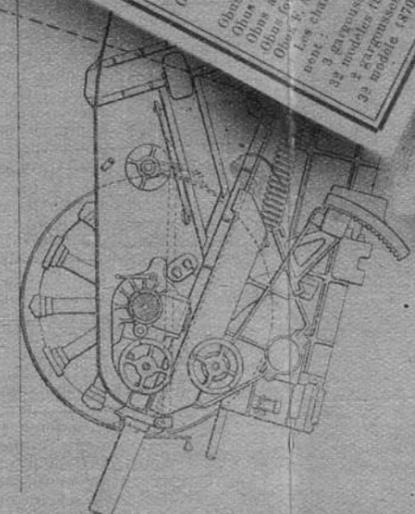
En 1911, près de deux cents élèves, dont les deux tiers étaient des officiers issus des hautes écoles militaires, y suivaient les cours des spécialistes de la chimie, de la physique, du déchiffrement des codes, des mathématiciens, des géologues, etc... Il fallait deux années avant que les nouveaux agents fussent autorisés à prendre du service actif.

L'un de ces cours était donné par un professeur particulièrement astucieux, exécuté en 1916, à Kiel, par un *boy* de l'Intelligence Service. Ce Kark Kaufner — ainsi se nommait-il — n'avait pas son pareil pour imaginer d'ingénieux procédés permettant aux espions de correspondre entre eux et avec leurs chefs. La correspondance pouvait être rédigée « en clair », seulement l'expéditeur recouvrait son texte d'une composition chimique de couleur noire absolument insensible aux réactifs ordinaires. Si le pli tombait entre des mains étrangères, le service de renseignements le plus puissamment organisé ne pouvait enlever l'enduit sans détruire les lignes dont il rendait la lecture impossible. Un seul produit, inventé par Karl Kaufner, et dont lui seul se servait, permettait de dissoudre le « brouillage » sans nuire à la lisibilité de la lettre.

Le secret de Kaufner était si bien gardé, son procédé se moquait tellement de tous les réactifs connus que, je le répète, l'Intelligence Service dut, en 1916, avoir recours à un moyen extrême pour, sinon se l'approprier, du moins mettre à tout jamais son auteur dans l'impossibilité de l'utiliser. La formule chimique de Kaufner, qui a résisté jusqu'ici à toutes les analyses de laboratoire, a disparu avec lui.

Quantité d'autres systèmes étaient et sont d'ailleurs toujours employés. Il serait fastidieux d'en établir l'énumération complète. Sachons seulement que les codes secrets allemands passent à juste titre, avec ceux des Japonais, pour les plus indéchiffrables du monde. Soulignons pourtant que, quel que soit le système employé, il est bien rare qu'un mathématicien n'arrive point, avec le temps, à traduire en langage courant le code le plus perfectionné. La seule sécurité est encore, en cette matière, de changer de clé fréquemment. Les spécialistes de la Section III B. ont en effet prouvé qu'il n'est pas à la longue de chiffre qui ne se laisse traduire. La fréquence de l'intervention des lettres accroît sans doute la sécurité, mais ne l'assure jamais entièrement lorsqu'un spécialiste rompu à ce genre de besogne dispose d'un nombre suffisant de messages chiffrés d'après le même code. C'est dans ce but que l'Auskunftsdiens entretenait un peu partout, dans les légations étrangères, les consulats et jusque dans les ministères les moins accessibles, des créatures à lui, traites ou agents mobiles, dont la seule mission était

allemand



Deux espionnes célèbres : Fraülein Doktor (à gauche) et Mata-Hari.



B. Major mand

de rechercher, en y mettant le prix, les textes chiffrés de l'adversaire.

Outre cette initiation à la correspondance secrète, on enseignait encore, à l'école de Fribourg-en-Brisgau, tout ce qui concourait à faire d'un néophyte un parfait informateur.

Il y avait surtout cette admirable classe dite du « génie militaire », dont on ne connaît d'équivalent en aucun autre pays.

Là, des ingénieurs de l'armée, ayant à leur disposition des moyens aussi variés qu'importants, apprenaient à leurs élèves à repérer au son, à la vue, au toucher, les engins utilisés par l'adversaire et à établir entre eux les différences essentielles. Un bon espion ne devait pas hésiter entre le crachement sourd d'un canon de 120 et le miaulement d'un 75, entre le vrombissement d'un avion britannique et celui d'un appareil français. A quelle hauteur volait ce monoplane ? Ce filet de fumée était-il produit par un croiseur d'escadre ou un torpilleur ? Combien de tonnes d'explosifs pouvaient receler les flancs de ce mouilleur de mines ? Et ce martèlement de semelles était-il le fait d'une ou de plusieurs compagnies ; chasseurs à pieds ou infanterie simple ? Les plans de tous les bâtiments de guerre et des principaux navires des marines marchandes anglaise, française et russe, figuraient dans les états de l'école de Fribourg-en-Brisgau et une collection complète d'uniformes et d'armes portatives qui aurait fait la joie des amateurs les plus exigeants était mise à la disposition des professeurs. Il fallait répondre sur-le-champ et sans se tromper.

Des stages dans les arsenaux de Kiel et de Borkum complétaient l'enseignement théorique. Après quoi, au début de la troisième année, l'élève était envoyé à l'étranger, le plus souvent en France et en Angleterre. On ne lui demandait rien d'autre que d'ouvrir ses yeux et ses oreilles ; de voir, d'observer, de prendre un premier contact que favorisait sa connaissance des choses militaires et de la langue du pays. Il pouvait, de la sorte, sans éveiller les soupçons, puisqu'il n'avait aucune tâche particulière à accomplir, parfaire son instruction et vérifier la justesse de ce qu'on lui avait appris.

A son retour, et si ses examens étaient conformes aux désirs de ses chefs, il prenait définitivement rang dans l'Auskunftsdienst.

Oh ! ce n'était pas encore un espion de premier ordre. On le chargeait d'abord de menus travaux de traduction et de déchiffrement, puis, pour mesurer son dévouement et juger de son habileté d'après la qualité de ses rapports, on lui confiait des missions très courtes, nettement délimitées, n'offrant qu'un intérêt secondaire : de l'information locale sans plus. Enfin, quand on estimait l'avoir suffisamment préparé aux tâches plus sérieuses, on lui assignait un objectif à atteindre. Généralement, cette première mission était assez périlleuse ; elle nécessitait de la part de qui l'entreprenait du cran, de l'audace et de l'intelligence. C'était, en quelque sorte, l'ultime épreuve. Que l'homme réussit ou qu'il échouât, et, dans un sens comme dans l'autre, son destin était irrémédiablement fixé.

On a conservé le souvenir d'un agent allemand, officier de cavalerie d'un régiment de Hanovre, qu'un ordre envoya à Toulon copier les plans d'un nouveau sous-marin français. Il réussit brillamment, mais fut découvert, trop tard, par notre service de contre-espionnage. Brûlé, il ne pouvait plus être d'aucune utilité pour l'Auskunftsdienst ; on le lui fit comprendre. Le regret qu'il en éprouva fut si vif qu'il se trancha la gorge le soir même où il reçut son ordre de rappel à Hanovre. Il y a tout de même des espions qui travaillent pour autre chose que de l'argent.

Les femmes étaient aussi très souvent utilisées par l'espionnage allemand. Mais, en règle générale, on se méfiait d'elles. Sauf quelques-unes d'entre elles, telle M^{lle} Elisabeth Schragmuller, la célèbre M^{lle} Doktor dont on a relaté, ici même, les exploits elles n'accédaient jamais à de très hauts grades. On ne les admettait d'ailleurs que difficilement à l'école de Fribourg-en-Brisgau, et seulement quand elles étaient filles ou veuves d'officiers et qu'elles offraient toute garantie de sincérité.

Par contre, chaque agent supérieur avait le droit de recruter, sous sa seule responsabilité, les informateurs de son choix. Beaucoup ne se faisaient pas faute d'en appeler à la collaboration féminine. Mata-Hari débuta ainsi, comme maîtresse d'un officier-espion. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle figura pour son propre compte dans la liste des cadres réguliers.

Une autre amazone, M^{lle} Chelperston, d'origine britannique, joua un rôle de premier plan à Londres, de 1912 à 1915. Mais elle eut le tort de s'amouracher d'un officier de l'Intelligence Service connu pour sa discrétion et son incorruptibilité. Dès l'instant qu'il n'y avait rien à tirer de l'officier et que les amours de M^{lle} Chelperston risquaient au contraire d'être utilisées par

le contre-espionnage ennemi — il faut tout prévoir — on décida de brûler la trop inflammable informatrice. Cela se fit, comme toujours, au moyen d'une dénonciation anonyme avec preuves à l'appui. La belle espionne fut fusillée à Londres, c'est la seule grâce que les Anglais, partisans de la pendaison, lui octroyèrent.

Si l'on voulait, à propos des femmes-espionnes, établir une statistique édifiante, on s'apercevrait, que huit fois sur dix, celles-ci « mangent à plusieurs râteliers, pour employer une expression consacrée.

Dans le domaine de l'espionnage, les filles d'Eve ne sont jamais des agents dignes de confiance. A la vérité, il n'est d'éléments sûrs que les chefs, d'une part, et, d'autre part, ceux des agents qui travaillent par pur patriotisme.

Le service secret doit surtout ses succès à la conscience et au courage des officiers qui en font partie. Ceci est vrai pour tous les pays.

Pour mener les informateurs occasionnels, éléments venus de partout, il faut des chefs capables de juger et de dominer ceux qu'ils emploient. L'espionnage présente de grands dangers et la tentation est constante. Celui qui livre, contre du bon argent sonnante, des renseignements à l'Auskunftsdienst est tout autant capable de les livrer à Downing Street ou à la rue Saint-Dominique. Souvent, la valeur du document fourni n'est pas contrôlable. D'autres fois, des pièces payées très cher sont apocryphes, mais on ne s'en aperçoit que longtemps après que le « donneur » s'est mis en sûreté. Ce genre de désillusion est plus fréquent qu'on ne croit. Certes ! il y a d'excellents agents, mais l'existence de ceux-ci, qui ne reculent pas devant le danger, est par cela même précaire.

Ainsi s'explique qu'une discipline, suivie de sanctions très graves, est de rigueur dans les services secrets. Ainsi s'explique aussi que, dans tous les pays, sauf en Angleterre, ces services soient sous le contrôle militaire, bien que de plus en plus les problèmes d'ordre économique, politique et diplomatique y soient considérés comme les plus importants.

Le public ignore encore à quelle formidable entreprise eurent affaire les officiers français et anglais pendant la guerre.

Bloquée de toutes parts, l'Allemagne ne disposait que de la Suisse, de la Hollande et de la Scandinavie pour conduire ses opérations souterraines. Elle avait prévu ce cas depuis de nombreuses années et tout l'effort de la Section III B. en vue de maintenir et même d'étendre son réseau d'espionnage avait porté sur ces pays.

Dès le début des hostilités, le Gouvernement suisse s'efforça d'empêcher l'abus de sa neutralité. En vain ! des milliers d'agents des puissances belligérantes se livraient sur son territoire à une guerre à mort, où le revolver, le poignard, le poison et la dénonciation faisaient, pour ainsi dire, écho aux fusillades meurtrières du front.

L'Allemagne, puissamment servie par la similitude de langue, par les entreprises commerciales relevant de son contrôle, par son or, par le nombre et la qualité de ses informateurs, avait, en Suisse, le pas sur nous. Ses officiers, « en congé spécial », étaient tous rompus par une longue pratique à la science de l'information. De plus, ils s'appuyaient sur leurs consuls, leurs attachés commerciaux, leurs nationaux alors que nous n'osions seulement pas leur tailler des croupières de peur de porter atteinte à la neutralité de notre voisine.

Mais vint un moment où l'audace de la Section III B. nous obligea à adopter une autre tactique.

Un de nos officiers de dragons, le comte de Mougeot, fonda à Berne une agence qui, jusqu'en 1918, nous communiqua des informations du plus haut intérêt. Le comte de Mougeot, ainsi que son assistant M. Georges Clairin, officier de réserve et banquier de son état, étaient des hommes expéditifs. Pour mieux camoufler leur intérêt travail et dépister ainsi les espions ennemis, ils achetèrent, de leurs propres deniers, la fabrique d'horlogerie de Bévillard dont tous les représentants et commissaires furent fournis par le personnel du Deuxième Bureau. Voilà, n'est-il pas vrai, du beau travail ! Ce n'était pas suffisant au gré du comte de Mougeot et de ses chefs qui conçurent bientôt le projet de détruire les usines allemandes en bordure du lac de Constance et de faire sauter les trains de troupes et de ravitaillement.

L'opération était si bien menée que la Section III B., pour une fois en défaut, mit trois ans à comprendre ce qui lui arrivait. On devine la surprise et la colère de l'État-Major allemand, quand un espion, grâce au cambriolage du bureau du comte de Mougeot, put éclairer sa religion sur ces attentats aussi répétés que mystérieux.

La contre-attaque fut une dénonciation en règle près des autorités suisses. Vingt et un collaborateurs de l'officier français — qui se trouvait heureusement en France ce jour-là — furent déferés au tribunal de Genève et condamnés à d'importantes peines de prison.

Dans les trois dernières années de la guerre, seize organisations de cette sorte furent découvertes en Suisse par les contre-espions allemands. Cent cinquante condamnations s'ensuivirent. Cela prouve qu'en dépit de leur retard et d'un sérieux handi-

cap, nos officiers ne le cédaient en rien, quant au courage et à la décision, aux représentants de l'Auskunftsdienst.

Ce que la Suisse était à l'Allemagne et à la France, les pays scandinaves et la Hollande le furent à l'Allemagne et à l'Angleterre.

L'Intelligence Service appliqua surtout à la Haye ses méthodes de travail en grand, rationnel pour tout dire.

Les Allemands s'étaient établis à Rotterdam et à Bergen comme en pays conquis.

Pour leur faire pièce, Downing Street créa une importante base d'espionnage à la Haye. Son directeur fut le lieutenant-colonel sir Francis Oppenheim, un très fidèle sujet de Sa Majesté George V. Il avait sous ses ordres un véritable personnage de légende nommé Tinsley, gérant d'une compagnie de navigation anglaise établie à Rotterdam. Est-il utile de souligner que les principaux agents de cette compagnie relevaient des contrôles de l'Intelligence Service. Ils étaient répartis en quatre sections :

La première s'occupait de l'espionnage maritime dans la mer du Nord ; la seconde de l'armée allemande ! elle avait surtout pour tâche de favoriser la désertion et le réemploi des déserteurs allemands au titre d'espions. La troisième section s'était spécialisée dans la guerre technique. La quatrième section, en tant que bureau de presse, était chargée de travailler le moral à l'arrière du front allemand. Ici, les Britanniques innovaient. Cette idée de se servir de la presse, malgré la censure, pour semer de fausses nouvelles et, ainsi, démoraliser l'adversaire était toute nouvelle. Des ballots de littérature de langue allemande franchissaient nuitamment les frontières les mieux surveillées. Distribués sous le manteau, ces tracts et ces journaux touchaient des lecteurs jusque dans les États du Reich les plus éloignés. Leur influence était manifeste. Par la suite, l'Auskunftsdienst répondit à cette propagande en fondant, en territoire français occupé, la tristement célèbre *Gazette des Ardennes*.

Tinsley, décidément infatigable, mit encore sur pied un service chargé de s'opposer, en Hollande, à l'activité des espions allemands qu'il dénonçait à la police des Pays-Bas, ou bien, si leur cas était jugé trop sérieux, qu'il faisait exécuter dans l'ombre au moyen d'une balle dans la nuque ou d'un lacet autour du cou. Les gares, les hôtels, les maisons de commerce, bref, tous les ressortissants germaniques, sans négliger les consulats et les ambassades étaient surveillés de très près par une équipe de jeunes officiers qui n'avaient pas froid aux yeux. Ce que l'on put retirer de corps à cette époque, dans les canaux hollandais est inimaginable !

Et ceci tend à prouver que la guerre ne se mène pas seulement sur les champs de bataille et que, toutes proportions gardées, la guerre secrète de l'espionnage n'est pas moins dangereuse que l'autre. Pour mieux vous en convaincre, apprenez que l'Auskunftsdienst allemand perdit en quatre ans, dix-sept cents agents réguliers sur un effectif total de trois mille cinq cents environ et plus de six mille informateurs mobiles. Dans ce nombre ne sont pas compris, naturellement, les centaines de Russes, de Belges ou de Français assez lâches pour trahir leur patrie et parmi lesquels les balles des pelotons d'exécution firent des vides nombreux. Leur sort ne nous inté-

(Suite page 14.)

MAURICE LAPORTE.

Les spécialistes de la section III B. ont, en effet, prouvé qu'il n'est pas de chiffre qui ne se laisse traduire.





Marius Curé dit le Moine.

IV (1).

Un honnête petit trafiquant.

TÉ, Tartarin !... De fait, ce petit bonhomme rondouillard, au visage épanoui barré d'une moustache brune et soulignée d'une barbiche à deux pointes, faisait inmanquablement songer au héros presque légendaire d'Alphonse Daudet. Et c'était par la phrase que nous rapportons en tête de cet article que le saluaient, régulièrement, les touristes qui l'apercevaient au coin d'une rue ou à la terrasse d'un café...

En réalité, il ne s'appelait pas Tartarin. Mais il s'appelait Marius, Marius Curé. Pour cette raison, on l'avait surnommé le Moine. Et nul ne le désigne jamais que par ce sobriquet dans les bars où il fréquentait.

Sa profession ? Disons-le tout de suite : Marius Curé, dit le Moine, excellait dans le petit trafic de la coco. Nous disons bien : dans le petit trafic. Pour l'autre, pour le grand, il manquait d'envergure. Par contre, comme revendeur et comme détaillant, il était unique... Honnête, par surcroît, jamais il ne s'avisait, pour augmenter ses bénéfices, de mélanger à la drogue des ingrédients du genre amidon ou bicarbonate...

D'ordinaire, même à Marseille, et si grande que soit l'indulgence de la police,

(1) Voir Police-Magazine n°s 190, 191 et 192.

Gangsters de

les marchands de coco se cachent un tantinet. Ils font tout au moins semblant, ne serait-ce que par tac et décence. Ils se terrent en un coin quelconque, appartement, bar ou cabanon. Ils prennent bien soin de n'avoir jamais un gramme de « came » sur eux, dans leurs poches ou leur ceinture. Sauf aux clients qu'ils connaissent bien, ils n'effectuent les livraisons que par intermédiaires

garçons de café, stewards, chasseurs ou grues... Bien des grues, à Marseille, possèdent des amis qui les visitent à intervalles réguliers, non pour leurs charmes, mais bien pour recevoir de leurs mains une provision de poudre blanche.

Le Moine lui, ne s'embarassait pas de tant de complications. Il allait par la ville, correct dans son costume bleu marine, sa cravate à pois soigneusement nouée sur son large plastron. Ici, il buvait un bock avec un copain. Là, il offrait une menthe verte à « l'une de ces dames ». Plus loin, en passant, il serrait la main à un gardien de la paix ou à un inspecteur de la Secrete. Entre temps il pénétrait dans des immeubles ou dans des hôtels, laissant un flacon de dix grammes à un habitué, ou un sachet de cinq grammes à un voyageur signalé de Paris ou de Dakar... C'est qu'il jouissait d'une immunité particulière, ce sacré le Moine ! Rusé, finaud, peloteur, doué d'une faconde toute méridionale et possesseur de tous ses droits électoraux, — car il n'était jamais « tombé » — il disposait d'au moins trois cents voix. Dans sa circonscription, une circonscription où les concurrents se tenaient régulièrement à deux cents suffrages, il pouvait à sa guise déplacer la majorité de l'un à l'autre. Il tenait en somme le grand rôle d'arbitre, presque de souverain juge.

Nous parlons de lui au passé et ce n'est, hélas ! pas sans raison. Le Moine n'est plus. On le conduisit à sa demeure dernière, voici quelques mois, d'ailleurs en grande pompe. Il avait beaucoup d'amis, on l'imagine. Et les fleurs furent nombreuses sur son corbillard. Et les discours furent nombreux sur sa tombe... Quant à la façon dont il mourut, brusquement, alors qu'il semblait jouir d'une parfaite santé, ça, c'est infiniment plus mystérieux... Voici comment on nous a conté la chose. D'insinuations en insinuations, ce récit finit par former un tout. Mais il n'y a rien de certain. Le lecteur démêlera le possible de l'impossible.

Un concurrent déloyal.

En ce temps-là, les francs-tireurs de la « came », les détaillants qui opèrent dans les bars ou dans les hôtels, avaient un gros et redoutable concurrent, un pharmacien installé en plein cœur de la ville. Ni plus ni moins.

Ce potard sans scrupules vendait des stupéfiants d'une façon presque ouverte. C'est tout juste s'il ne mettait pas des pancartes sur sa boutique pour informer les amateurs.

Les petits trafiquants, on le conçoit, étaient furieux. Ils disaient :

— C'est intolérable. Ce marchand de pilules mériterait qu'on lui fasse son affaire. Il nous fait une concurrence déloyale. Est-ce que nous vendons des purgatifs, nous ? Est-ce que nous vendons des cachets d'aspirine ?

Le Moine en tête, ils portèrent leurs doléances au grossiste de la corporation, aux gens du trust, du monopole, aux rois de la contrebande des stupéfiants chez qui, comme tout un chacun, le potard se fournissait. Mais les représentants de ce consortium dont nous parlerons tout à l'heure firent la sourde oreille. Cela ne les intéressait pas. Il ne leur convenait en aucune façon de se mêler à ces basses querelles boutiquières.

— Parbleu ! s'écria le Moine. Ils s'en moquent ! Le pharmacien se ravitaillait également chez eux... Alors, nous pouvons crever !... Mais ça ne se passera pas comme ça...

Le lendemain, vingt-cinq lettres anonymes partaient à l'adresse du directeur de la Sûreté. Toutes dénonçaient les criminels agissements du potard. Toutes requéraient les autorités d'agir promptement, ceci au nom de la santé et de la moralité publiques.

Mais aucune de ces lettres ne parvint à son destinataire. Le directeur de la Sûreté est un trop grand personnage pour décacheter lui-même son courrier. Il possède de

nombreux secrétaires. Et, dame, dans le tas...

Huit jours s'écoulèrent et, le neuvième, dans un petit hebdomadaire d'échos, parut un filet sensationnel. Le pharmacien se voyait en toutes lettres dénoncé... Comme bien on pense, un paquet de journaux, encore tout frais d'encre imprimée, fut déposé au bureau central de la police. Et dans chaque exemplaire l'article que nous savons se trouvait abondamment coché de coups de crayons bleus ou rouges.

On cache une lettre, dix lettres, vingt cinq lettres... mais on ne cache pas un journal... Or, ayant lu, le directeur de la Sûreté donna incontinent des ordres :

— Une perquisition, immédiatement ! Brigadier Untel, prenez six hommes ! Et en vitesse, hein ? Je veux que vous me rendez compte avant une heure.

— Bien, chef. Le brigadier obtint sans perdre une seconde. Mais, en pénétrant dans la pharmacie, il cligna de l'œil vers le pharmacien. Rudement, il ordonna à ses hommes de fouiller tous les placards et tous les boccas. Cependant, comme par hasard, il vint s'accouder à la vitrine qui contenait les spécialités destinées aux soins de l'estomac et du foie. Et il ne bougea plus.

Ses hommes bouleversèrent tout dans l'officine, éventraient les cachets de pyramidon, scrutaient les paquets de bicarbonate, débouchaient les flacons de sirop de Tolu. Mais rien, absolument rien. Nulle part ils ne trouvaient quoi que ce soit d'illicite.

Ayant fait buisson creux, ces messieurs s'apprétaient à s'en aller, l'oreille basse et la mine déconfitée. Le brigadier surtout montrait sa déconvenue.

Ce fut alors que le Moine pénétra dans la boutique.

— Alors, brigadier. Pas de chance, hein ? Aussi, voyez-vous, il ne faut jamais croire ce qu'on dit dans les journaux... Tenez, moi qui vous parle, j'ai décidé de ne plus acheter mes médicaments, à l'avenir, que dans cette pharmacie. Ce sera ma manière de protester contre les calomnies... Un concurrent jaloux, sans doute, qui aura payé ce sale canard ! Je ne sais pas si vous êtes comme moi, brigadier, mais tout ça, voyez-vous, ça me dégoute... Ah ! mais je suis là, je bavarde, et j'oublie que je suis venu pour chercher... tenez, justement, j'en vois là... De la Baldyne (1).

Il montrait la vitrine qui avait servi d'accoudoir au policier. Et, vif comme un chat, il ouvrait le cadre supérieur et saisissait un flacon.

(1) Ce nom de médicament est purement fantaisiste. Il n'est pris ici qu'à titre indicatif.

Ce fut le raser qu'ils achetèrent et c'est lui qu'ils utilisent désormais pour procéder à leur petite cueillette.

Il poursuivait son topo : — Voilà le sauveur. Brigadier, si jamais vous souffrez du foie, Baldyne, Baldyne et encore Baldyne... Croyez-moi, rien de meilleur... Et c'est si facile à prendre... Des petites pilules de rien du tout... Tenez, regardez...

Le monstre, il faisait sauter la capsule et retirait le bouchon.

— N... de D... ! Que je suis maladroit !

Il venait de laisser tomber la petite fiole. Et celle-ci, en éclatant sur le parquet, avait laissé s'échapper une poignée de poudre blanche. Il y eut de l'émotion, sinon de l'étonnement, parmi les gens qui assistaient à la scène. Le directeur du journal d'échos, coupable d'avoir inséré le filet, comme par hasard, entra à cet instant. Il se pencha vers le petit tas poudreux et y plongea le doigt. Puis il posa le bout de la langue contre son ongle, pour goûter. Et il s'exclama :

— C'est de la cocaïne ! Je le savais bien ! Dans ma feuille, on ne ment jamais...

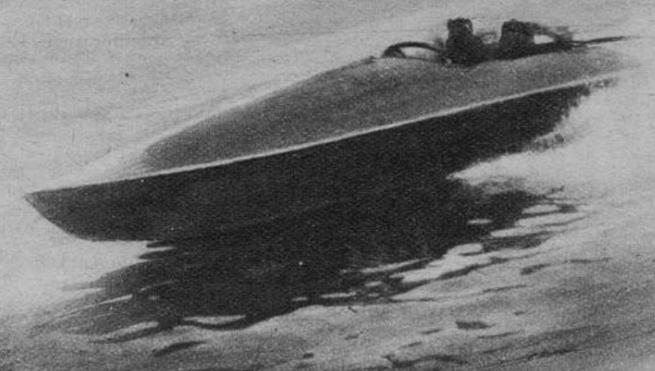
Hypothèses.

C'est alors, — mais ici la chose devient plus délicate à conter, — que Marius Curé, dit le Moine, disparut de la circulation. Le lendemain des incidents de la pharmacie, on le vit encore

circuler sur les trottoirs de la Canebière, de la rue Saint-Féréol et de la place de la Préfecture. Le surlendemain aussi. Mais, le troisième jour, plus personne... Les clients que notre faux Tartarin avait accoutumé de servir s'inquièrent les premiers. Ils se mirent en quête de leur « bienfaiteur » ordinaire. Ils se mirent également en quête, il faut bien le dire, d'un remplaçant qu'ils trouveraient sans trop de mal. Les amis, ensuite, les amis sont toujours lents à s'émouvoir, s'affolèrent. Ils remuèrent ciel et terre dans l'espoir de découvrir le disparu. Ce fut en pure perte. La Sûreté générale elle-même, alertée par cent bouches, demeura incapable de fournir les moindres indications. Il fallut en prendre son parti : on ne reverrait plus le sympathique trafiquant.

L'oubli faisait son œuvre, et rares étaient les conversations qui s'échangeaient encore à l'heure de l'apéritif, devant les pastis odorants, au sujet du barbichu à lavallière. Mais, un soir, une nouvelle venue on ne sut d'où se répandit comme une trainée de poudre et circula, de bouche en bouche, du Rouet à la Belle de Mai, en passant par le Glacier et la Bourse : on venait de découvrir le corps du malheureux, dans un état horrible de décomposition, dans le canal qui alimente Marseille en eau potable, tout contre le poste des gabelous de l'octroi des Merlans. N'insistons pas... Marius Curé, dit le Moine, nous l'avons déjà noté, eut de magnifiques funérailles, des funérailles, dirent les bonnes gens de son quartier, « comme un conseiller municipal ».

Et c'est alors que les langues se mirent à battre la chamade... Quiconque connaît Marseille peut imaginer ce que furent les récits, tous plus rocambolesques les uns que les autres, qui se mirent à circuler quant aux circonstances de ce trépas inexplicable. Vengeance du pharmacien, dirent les uns. Et leur opinion se trouva corroborée par ce fait que ledit pharmacien jugea plus élégant de disparaître, vendit son fond dans la semaine, boucla ses malles et ses valises et prit le train pour Paris... D'autres prétendirent qu'il ne fallait voir là qu'une manigance des policiers furieux d'un contre-temps qui, ayant ameuté les rieurs contre eux, leur enlevait en outre une ressource appréciable. Nous n'enregistrons ceci que par devoir professionnel, et dans un souci d'exactitude que le lecteur comprendra,



sans y ajouter la moindre foi, ce qui serait une indignité gratuite...

Les derniers formulèrent une hypothèse nouvelle et qui, celle-là, eut, à défaut d'autre mérite, celui de créer dans le « milieu » une effervescence considérable. L'exécution, dirent-ils, fut ordonnée par des membres du consortium du trafic des stupéfiants. Jaloux de l'intégrité de leurs prérogatives, ils n'ont pas admis l'intervention de la Moine, intervention qui contre-carrait, selon toute vraisemblance, leurs plans et leurs intérêts. Pour eux, le pharmacien n'était pas un concurrent. Au contraire, il était un fort bon client...

Cela « tenait ». Et bien des polémiques passionnées s'échangèrent autour des « demi-directs ».

— Moi, je vous dis que les gens du trust sont capables de tout !

— Et moi je vous dis qu'ils se moquent pas mal de ces histoires-là. Ils sont bien au-dessus...

Les rois de la drogue.

Et voici le moment venu de parler « des gens du trust »...

Quels sont ces gens ? quelles fonctions ou quelles places occupent-ils ? Qui peut se vanter de les connaître tous ?... Il y a là la plus mystérieuse et la plus impénétrable des associations occultes. Des hommes du « milieu » en font partie, évidemment, mais également des hommes socialement classés. Ne conte-t-on pas qu'un étranger notoire en est le chef. Ne conte-t-on pas qu'un ancien ministre de la République en est le premier lieutenant et qu'une Egérie célèbre dans les milieux politiques en est bien souvent l'inspiratrice...

Ce trust opère en grand, achète par grosses quantités, spéculé et n'écoule les matières de son négoce que par le truchement de multiples intermédiaires. De ces intermédiaires, nul ne connaît que les plus bas, ceux qui sont en rapport direct avec

la petite clientèle et qui, de temps à autre, donnent à la police la satisfaction morale d'une prise qui ne gêne en rien la bonne marche de l'ensemble des affaires du consortium. A mesure que les intermédiaires s'élèvent dans leur « ordre hiérarchique », ils deviennent plus mystérieux, plus insaisissables et plus difficiles à repérer... Irait-on soupçonner tel gros administrateur de sociétés ou tel gros transitaire, membre de la Chambre de commerce et officier de la Légion d'honneur ? Cependant...

Certains de nos confrères ont prétendu qu'il y avait deux consortiums de la contrebande des stupéfiants, l'un spécialisé dans les drogues chimiques, cocaïne, morphine, héroïne etc., l'autre spécialisé dans les drogues, si l'on peut dire, naturelles : opium, hachisch, etc... Il n'en est rien. Le trust des stupéfiants est un trust unique. Seulement, parfaitement organisé, il se sépare en deux départements bien distincts. Il n'en va pas autrement dans les meilleures maisons de commerce...

Le département de l'opium, par ailleurs, est en quelque sorte le département aristocratique, par la nature de sa clientèle d'abord, laquelle est généralement plus relevée, par la mentalité et les façons de ses chefs ensuite, lesquels mettent une certaine coquetterie à se conduire en grands seigneurs, hautains, lointains, distants...

De temps à autre, on peut lire, dans les journaux, que deux boas empaillés ont été saisis par la douane et que ces deux boas étaient empaillés d'une paille un peu spéciale, qui avait nom : opium. Prises insignifiantes. Ce sont là petites satisfactions que nos trafiquants donnent aux gabelous pour entretenir leurs bonnes relations. L'amitié se nourrit de ces sortes de cadeaux... En réalité, la contrebande s'effectue par des procédés moins « vaudevillesques » et qui permettent de passer les drogues plus régulièrement et par bien plus grandes quantités.

Travail de nuit.

Un courrier arrive de Chine et ralentit son allure en approchant du port. Bientôt, des vedettes l'aborderont : celle du pilote et celle du service de santé. C'est le moment...

Quelque part, dans les flancs du lourd navire, des hommes s'activent silencieusement à une besogne délicate. Des soutes à bagages aux profondeurs inexplorées, ils tirent de nombreux ballots qu'ils enfouis-

sent dans autant de sacs caoutchoutés à fermetures hermétiques. Ils traînent le tout vers un hublot s'ouvrant presque à la hauteur du flot. Et ils précipitent leurs sacs dans la mer non sans les avoir solidement attachés à de longues cordes munies de flotteurs spéciaux. Les hommes ont l'habitude de cette besogne. Le travail se fait rapidement, avec précision et sans bruit. D'ailleurs, neuf fois sur dix, c'est un officier qui le dirige.

Le bateau peut maintenant subir l'inspection de la douane. Rien de suspect n'y sera découvert. Quant aux sacs de caoutchouc, lesquels contiennent de l'opium, on l'a deviné, qu'on se rassure... Ils ne demeureront pas longtemps dans l'humidité marine...

Minuit. Des barques, serrées les unes contre les autres dorment dans le vieux port ou le bassin de la Joliette. Quelques yachts sont éclairés, et cela fait songer aux restes d'une fête nautique... Trois ou quatre hommes sautent dans un canot aux lignes allongées. Un faible ronron monte de l'obscurité liquide. C'est un moteur qu'on vient de mettre en marche, mais un moteur aussi puissant que silencieux. Le canot s'éloigne du quai, glisse entre les coques, passe en flèche sous le pont transbordeur, fait mine de s'orienter vers le Rove mais, à distance convenable, tourne court et cingle directement vers les lieux où, sous la lune complie, se balancent les flotteurs.

La cueillette est vite faite. Avec des perches munies de crochets on amène les cordes.

On remonte ensuite les sacs et on les jette, en tas, dans le fond de l'esquif. Et en route à nouveau...

Retourne-t-on vers la côte ? Aborderait-on sur quelque rocher désert du Roucas-Blanc ou des Goudes ? Pas si bête.

On met le cap sur le bassin où les cargos caboteurs qui font le service de Marseille à Sète, attendent l'aurore pour prendre la mer. Là, sur le pont de ces aimables raflots des hommes veillent. Au bruit, ils saisissent l'approche du canot naviguant tous feux éteints. Il tendent une gaffe et l'amarrage se fait sans heurt, comme dans du coton. En cinq minutes, les sacs quittent la petite embarcation pour la grande. Les voici, à fond de cale, parmi l'amas des marchandises de toutes sortes. Dépouillés de leurs enveloppes de caoutchouc, il ne reste plus que d'innocents ballots semblables à des colis de légumes secs.

Mais, à Sète, que va-t-il se passer ?

Eh bien ! il ne va rien se passer du tout. Les colis que nous connaissons seront purement et simplement sortis des cales, comme tous les autres colis apportés par le caboteur. Les douaniers ne jetteront même pas un coup d'œil. Ils n'ont même pas à s'occuper des caboteurs, lesquels, ne transportant théoriquement que des marchandises en provenance de France, ne sont soumis à aucune formalité d'aucune sorte. Et voilà. Passez muscade. Le tour est joué.

L'opium ainsi introduit en France reviendra d'ailleurs à Marseille, mais le plus facilement du monde, par chemin de fer ou par camions. Ensuite et par quantités plus ou moins importantes, selon les commandes, il filera sur Paris, Londres, Berlin ou Vienne.

Ceci n'est qu'un « truc ». Il y en a cent autres. Tous sont bons, car les brigades chargées de lutter contre les importateurs de stupéfiants ne sont ni curieuses, ni outillées... ni particulièrement désireuses de satisfaire à leur mission. En haut lieu, on leur donnerait assez souvent les conseils que M. de Talleyrand donnait à ses secrétaires : « Sachez vous garder de trop de zèle ». Eh oui ! Il arrive même, quand les brigades sont trop bien outillées, qu'on s'arrange pour leur enlever leur outillage.

Témoin, une bien délicate anecdote. En ces temps-là, il n'y a pas encore de bien nombreux mois, les policiers marseillais possédaient deux vedettes de chasse. L'une n'était qu'un vieux berlingot, mais l'autre un fin racer capable de damer le pion à tous les hors-bords de la côte. Deux ou trois fois, ce canot volant avait amené les uniformes à point nommé sur le dos des contrebandiers, c'est-à-dire au moment précis où ils retireraient leurs sacs des ondes perfides. Des marchandises avaient été saisies et des hommes condamnés. Horreur ! Scandale ! Cela ne pouvait évidemment pas durer.

Que fit-on ? On décréta, en haut lieu, que deux embarcations à moteur étaient un trop grand luxe pour une seule brigade. Il en coûtait trop cher au budget de la nation. Des économies s'imposaient.

La conséquence, on la prévoit : il fut

décidé que, des deux embarcations, l'une serait vendue. L'une ou l'autre, n'importe laquelle, au gré des amateurs qui se présenteraient et feraient des offres.

Bien sûr, voyons ! Des amateurs se présenteraient incontinent : nos bons contrebandiers. Et, comme ils sont gens à ne se priver de rien, ce fut le racer qu'ils achetèrent. C'est lui qu'ils utilisent désormais pour procéder à leur petite cueillette. Avec leur baquet, les gabelous peuvent essayer de les rattraper... Rendons-leur cette justice. Ils ne le tentent même pas. A quoi bon ?...

Comment on prend sa retraite au bagno.

Le consortium n'admet pas la concurrence. Et, dans sa lutte contre les petits trafiquants qui voudraient recueillir quelques miettes aux pieds de la table où il banquette, il se montre toujours impitoyable. Gare aux matelots qui tentent de passer quelques livres d'opium dans leur barda. Gare à l'hétraire, retour de Changai, qui dissimule un pot de confiture brune entre ses bas et ses pyjamas, dans le fond de sa malle. Un service d'espionnage fonctionne à bord de tous les transats, et qui ne laisse rien passer, pas plus dans les soutes que dans les cabines de luxe. A cet égard, le consortium est un précieux allié de la douane et des brigades de surveillance. C'est lui qui « donne » ou fait « donner » tous les délinquants auxiliaires coupables de piétiner ses plates-bandes.

A Saïgon, où il résidait depuis quelques vingt ans, un Corse du nom de César Poggiale, s'était fait une situation enviable quant au rapport tout au moins, dans la contrebande des drogues. Aux blancs, il achetait la cocaïne et l'héroïne qu'il revendait aux jaunes. Aux jaunes, il achetait l'opium qu'il repassait aux blancs. Sans le savoir, il traitait avec des agents du consortium. Ces agents, il les prenait pour de petits trafiquants sans grande envergure. Il sous-estimait leurs moyens et, pour tout dire, les méprisait un peu.

Or, souffrant d'une maladie de foie, il décida de quitter les rivages inclements de l'Annam et il pensait :

— Ce que font mes correspondants, je puis certainement le faire moi-même, et, de ce fait, quintupler mon bénéfice. Il ne me reste qu'à s'organiser pour gruger les services de surveillance.

Il s'organisa. Et même s'organisa remarquablement. Né subtil, il trouva le moyen de passer sans se faire prendre quelque cent kilos de confiture.

C'était à Marseille même, et à Marseille seulement que les difficultés commencent. Il dormait encore, le lendemain de son débarquement, dans une chambre de l'hôtel où il était descendu. On frappa à sa porte.

— Entrez ! C'était un petit bonhomme miteux, avec des chaussures à élastiques et un lorgnon déniclé, tremblotant au bout de son long nez osseux.

— Je viens, dit l'arrivant, au sujet de ces cent kilos d'opium que vous détenez.

— Mais, mon cher monsieur...

— Ne vous fatiguez pas en protestations inutiles. Je suis bien certain de ce que j'avance. D'ailleurs, si vous le permettez, je vais vous en fournir les preuves.

Et le petit bonhomme miteux retraça, point par point, toute l'affaire, établissant qu'il connaissait, avec les trucs utilisés, la cachette actuelle de la marchandise. Devant César Poggiale quelque peu ahuri, malgré son flegme, il finit par conclure :

— Je ne suis pas un ennemi, loin de là. Je ne vous veux au contraire que du bien. Et j'ai pensé qu'il vous serait sans doute agréable de vous défaire, d'un seul coup, de tout votre stock.

Le Corse, au fond, ne demandait pas mieux. Il n'était que de s'entendre sur le prix. Mais la somme qu'on lui offrait était tellement dérisoire qu'il faillit tordre le cou à son visiteur.

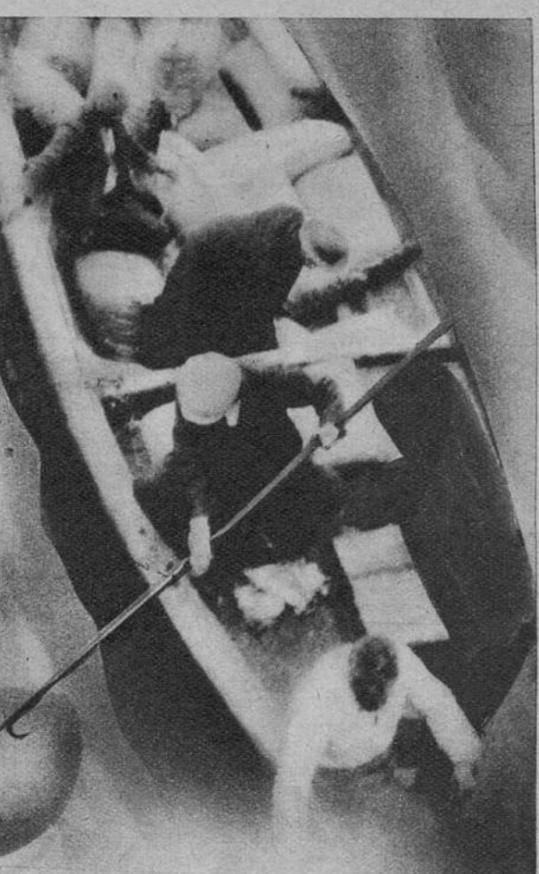
— Comment, mais je vendais ma camelote, aux intermédiaires de Cholona, plus cher que vous ne m'en proposez ici ! Alors, j'aurais effectué tout ce travail pour rien ? J'aurais vécu près de six semaines d'angoisses et de trances pour vos beaux yeux ? Ah ! non, je préférerais crever...

Il ne savait pas si bien dire.

Une heure plus tard, comme il quittait l'hôtel après s'être consciencieusement baigné, rasé et bichonné, deux hommes l'aborderent. Ils l'empoignèrent purement et simplement par les bras et, avant qu'il ait eu le temps de résister, lui passèrent les menottes. Dix minutes plus tard, il pénétrait dans le bureau d'un haut fonctionnaire de la Sûreté. Celui-ci lui donna lecture d'un mandat d'arrêt en bonne et due forme où il était dit :

« ...Le sieur César Poggiale, s'étant rendu coupable, à Saïgon, voici deux ans, d'un assassinat demeuré jusqu'à ce jour impuni, mais dont les preuves, établies par témoignages, se trouvent ci annexées, sera appréhendé par tous moyens, etc... »

C'était exact. Deux ans plus tôt, dans une bagarre de tripot, le Corse avait tué un métis chinois, un usurier qui ne valait d'ailleurs pas la corde dont on eût raisonnablement dû le pendre. Vieille histoire complètement oubliée et que seule une intervention diabolique expliquait qu'on la réveillât... César Poggiale put alors méditer sur la puissance de ce consortium qui



La cueillette est vite faite, avec des perches munies de crochets on remonte les sacs et on les jette en tas dans le fond de l'esquif.

voit tout, sait tout et se souvient de tout. Sur la puissance de ce consortium, qui, dédaignant de l'exécuter lui-même, fournissait à la justice régulière les moyens de l'inculper et de le condamner...

Le malheureux ne voulut pas que ses marchandises profitent à ses ennemis, lesquels, nous le savons, en connaissent la cachette. Il fit au commissaire toutes les révélations utiles. Celui-ci mobilisa une équipe et se rendit sur les lieux. Trop tard. La confiture avait déjà disparu.

N'ajoutons qu'un mot, car il convient qu'on dise aux lecteurs comment finissent les personnages qu'on anime un instant sous leurs yeux... César Poggiale, réclama par le parquet de Saïgon, refit dans les soutes, en sens inverse, le trajet qu'il avait déjà fait en cabine de luxe. La fortune qu'il avait amassée fut tout entière confisquée par le fisc en paiement des amendes consécutives à la contrebande de la drogue, contrebande dont il avait lui-même avoué qu'il était coupable. Au reste, qu'importait ?...

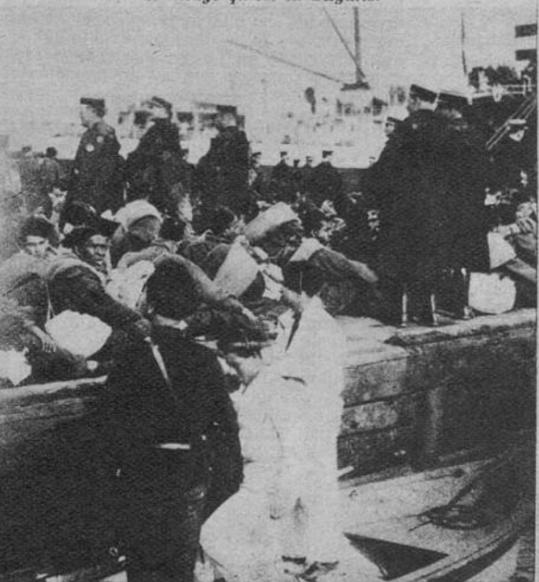
Condamné aux travaux forcés à perpétuité par la Cour de Saïgon, César Poggiale, à soixante ans, à l'âge de la retraite, allait partir pour le doux ermitage que la République entretient avec tant de munificence dans une autre colonie : en Guyane.

(A suivre.) GEORGES SAINT-BONNET.

PROCHAINEMENT Les Fous en liberté

une remarquable enquête
qui étudie dans le moindre
détail ce problème angoissant.

Condamné aux travaux forcés à perpétuité, César Poggiale, à soixante ans, allait partir dans le doux ermitage qu'est la Guyane.



UNE BOMBE A MONTPARNASSE



Un paquet abandonné dans le métro, à Paris, a explosé entre les mains du chef de station de Montparnasse qui l'examinait. Celui-ci a été tué, un contrôleur grièvement blessé et également un passant sur le quai a été atteint. Voici l'inspecteur Guillaume examinant les débris de la bombe qui eût pu provoquer un terrible accident et n'offre aucune analogie avec les bombes de des inconnus envoyées ces temps-ci par poste à des personnalités parisiennes. (F. P.)

Le crime du Bois du Monget

MELUN

(De notre envoyé spécial.)

TRISTE histoire, pour sûr... murmura le garde Amiard, triste histoire... Ah ! si je le tenais, celui qui a fait le coup !... C' est pauvre Boulin ! Vous l'avez pas connu, vous ? C'était un bien brave type... bien brave, que je vous dis.

Amiard, garde-chasse et collègue de Boulin, ne vit plus depuis dimanche soir, la mort de son vieux compagnon lui a retourné les sens. Il ne tient plus en place, il voudrait remuer, agir, se rendre utile, mais que faire ?

— Les habitants de Châtillon-Laborde avaient, eux aussi, une réelle amitié pour Boulin... Cependant, ils croient à un accident... Enfin, ils le supposent... Sa femme aussi ne demanderait pas mieux que d'y croire, fis-je.

— Ça... ça, un accident !... Hum ! évidemment, ça peut arriver un accident, c'est déjà arrivé, mais pas dans ces conditions.

Ils sont rares au bourg de Châtillon-Laborde à croire à l'assassinat du garde ; ils sont rares, non pas que le suicide puisse être même tant soit peu démontré, mais parce que le malheureux homme était brave, bon, simple, doux même, et que, ne lui connaissant pas d'ennemi, les gens en sont arrivés à penser, par pure candeur, qu'il n'y a pas eu meurtre.

Il n'avait pas d'ennemi ! Voire... un peu. Je ne sais pas un village où le paysan le plus sympathique de la commune ne se soit pas attiré l'inimitié féroce de quelque compatriote.

A preuve, Boulin était brave, mais Boulin est mort... Et comment soutenir la thèse du suicide alors que l'arme, un fusil, a été retrouvée à dix mètres du corps, encore que la victime ait parcouru avant de tomber une distance à peu près égale en se dirigeant vers l'endroit d'où était parti le coup de feu ? Ces quelques mètres sont jalonnés d'une traînée de sang, alors que l'herbe n'est nullement souillée sur l'espace allant du cadavre à l'endroit où avait été abandonné le fusil.

Conclusion : le coup fut tiré à vingt mètres et Boulin parcourut la moitié de cette distance avant de s'écrouler mort sur le ventre.

A moins d'admettre comme dans certains contes anglais où l'humour et le tragique se le disputent, à moins d'admettre donc que le fusil allât se poster seul à vingt mètres devant le garde, à moins d'imaginer qu'il ait su se mettre en position de tir et qu'il ait tout seul appuyé sur la gâchette en visant dans la direction voulue, à moins d'admettre donc ce tissu d'invéraisemblances, il faut donc croire, quelle que soit l'opinion des habitants de Châtillon, que Boulin est bien mort assassiné.

Voici, d'ailleurs, la triste histoire du garde.

Cela se passe non loin de Paris, mais déjà la banlieue, avec ses cheminées et ses maisons grises, a laissé la place à des prés, des champs, des bois. Les villages ont déjà des toits de chaume et parfois l'air s'empli de la belle odeur des cours de ferme.

Châtillon-la-Borde est un bourg entre Melun et Nangis, non loin de là s'étend sur des centaines d'hectares des bois, ou plutôt une chasse gardée, la chasse du

Mauget, appartenant à une société de chasseurs parisiens.

Le père Boulin, un bonhomme pas bien grand, mais râblé, avec un visage ouvert sans malice, où brillaient deux yeux au regard pénétrant et confiant, un regard de bon chien de chasse, était garde principal de la chasse depuis quatorze ans.

Il aimait ce grand enclos, il aimait ces clairières et ces ombres, il aimait le grand tapis de feuilles roussies à l'automne. Mais voici mieux, c'est ce que me confia un vieux qui le connaissait et qui, l'autre soir, après le départ des policiers et des journalistes, m'entreprit à l'auberge pour me parler de Boulin.

— Tel que vous me voyez, me dit-il, alors, j'ai eu dans le temps maille à partir avec Boulin, je ne suis pas braco ; d'ailleurs, y a pas de vrai braco dans le coin, mais vous savez ce que c'est, lorsqu'il y a tout près de soi un grand bois comme ça avec du gibier, on est bien tenté un peu !... Enfin, bref, un soir j'y suis allé... je revenais avec une belle pièce et je suis tombé sur Boulin.

« Eh ben, vous me croirez si vous voulez, il ne m'a pas dressé procès-verbal, il m'a laissé ma pièce et on est revenu au village tous deux en bavardant. Je n'ai plus jamais recommencé et il y en a beaucoup qui ont été dans mon cas et qui n'ont jamais recommencé !

« Boulin, en treize ans, n'a pas dressé un procès-verbal, c'est beau ça, hein ! Non, il parlait aux gens. Il ne leur parlait pas des ennuis qu'il pourrait leur procurer, mais au contraire de ceux qu'il pouvait avoir, lui, à cause de leur braconnage... C'était du sentiment, si vous voulez, mais ça portait. Il avait une bonne famille, elle était estimée ; aussi, après, on réfléchissait et on ne voulait pas leur causer du tort !

C'est ainsi qu'on m'a parlé de Boulin. Je n'avais jamais entendu de telles paroles, où que ce soit, à l'adresse d'un garde.

— On vous le dit, m'sieur, Boulin était aimé, c'est pas un drame du braconnage... Alors ?

Et pourtant, il est parti, jovial et de bonne humeur, comme de coutume, dimanche après-midi, pour ne jamais revenir. Il est parti, botté, sanglé avec sa lourde veste de velours, avec en bandoulière son fusil, avec sous le bras une caisse de grain pour les faisans en élevage. Il est parti normalement en disant à sa femme, avec sa voix de tous les jours :

— Prépare le dîner pour 19 h. 30... Après le dîner, il faudra que j'accomplisse une tournée.

Et il est parti. Il a pris les chemins, les tournants presque machinalement, tout en pensant et en mâchonnant une vieille pipe.

Il marche d'un bon pas. Bien qu'il soit de bonne heure, il a quatre-vingts cageots épars, où poussent à l'ombre d'une poule, de petits faisans, à ravitailler en grains avant que ne sonne l'heure de la soupe.

Dans les bois, à cette époque, quelques charbonniers ont dressé des baraques.

De l'humus, du bois mort, des arbres tombés, des branches arrachées, des troncs sacrifiés, voilà qui fait leur fortune.

Ils sont quelques ménages ainsi de charbonniers auprès de leurs huttes fumantes.

Lorsqu'il en croise, Boulin salue d'un mot gentil ces humbles habitants des forêts.

— Ça va ?

— Ben oui, il fait chaud, ça sent l'orage !

— Ce ne sera que pour demain ; aujourd'hui, il y a trop de vent.

Au revoir.

Simple conversation banale, traditionnelle entre gens qui vivent au plein air, et Boulin poursuit son chemin.

A 15 h. 15, il rencontre une dernière fois un charbonnier, celui-ci a vu disparaître le garde sous les futaies.

A 15 h. 30, M. Blandy, demeurant non loin, entendait, paraît-il, une double détonation.

Que s'était-il passé ?

Boulin, comme d'habitude et ne changeant en rien sa tournée coutumière, s'était dirigé à la suite de cette dernière rencontre avec un charbonnier à 15 h. 15, vers la croisée d'un layon avec le chemin de Monget où, au pied d'un chêne, pour s'allonger, il disposait d'ordinaire son fusil et sa gibecière.

Boulin, donc, accomplit ces gestes rituels, et seulement avec sa petite caisse à grains prend la direction des premiers cageots à faisans.

Le premier est à 200 mètres à peine du chêne de la croisée des chemins.

Pour l'atteindre il a suivi un petit sentier... Il marche... Il marche, lorsque soudain, à un détour, à quelques mètres à peine du cageot il s'affaisse tandis que retentit une double détonation.

Il a reçu une charge de plomb en pleine poitrine, une autre dans les jambes.

Il se relève, tente quelques pas, laisse la marque de son sang en coulées fraîches et rouges sur l'herbe verte et drue ; il tombe à nouveau la face à terre... mort.

Là-bas, en face, le fusil qui l'a tué, qui a craché la mitraille de plomb et la mort, c'est son fusil, son bon fusil qu'il aimait comme un ami et dont il graissait si souvent le canon et la gâchette.

C'est son fusil, on l'a retrouvé là, et d'ailleurs il avait disparu du pied du chêne.

Et à la maison, à Châtillon-la-Borde, une brave femme préparait la soupe chaude aux légumes et au pain, la soupe commandée pour sept heures trente.

Mais à sept heures trente, ni après, personne ne viendra.

Dans le domaine des suppositions, où parfois la logique permet de ne point trop s'écarter non seulement de la vraisemblance, mais de la réalité, comment reconstituer le crime ?

Une seule possibilité. Admettre qu'un homme qui épiait le garde a sauté sur son fusil dès que celui-ci eut le dos tourné et qui, à travers bois, coupant court par la futaie vient se poster à plat ventre derrière un talus 200 mètres plus loin.

Sur ce talus on devait découvrir le fusil.

Mais, pour que le crime ait pu être commis dans de telles conditions fallait-il encore que le meurtrier sut que Boulin allait abandonner son fusil, il fallait qu'il n'ignorât rien de l'itinéraire de sa tournée pour venir à temps et d'une façon aussi précise se terrer non loin de là où il allait passer quelques secondes plus tard.

Il fallait que l'assassin ait un motif bien grave de vengeance pour être décidé à tuer sans tenter même une ultime discussion, en acceptant dans son idée le guet-apens. Il fallait que son crime fût bien prémédité et soigneusement préparé pour savoir à l'avance qu'il se servirait du fusil de sa victime.

Quel est cet ennemi, dont personne ne soupçonne même l'existence et que tout le monde ignore au point de suggérer par la voix de la rumeur que dans cette affaire-là il n'y a pas de crime, parce qu'il n'y a pas d'assassin et qu'il n'y a que suicide ?

Où, quel est cet ennemi inconnu ?

Mais, à propos, Boulin si doux, si calme, qui savait que son bois n'était hanté d'aucun braconnier, quelle tournée comptait-il entreprendre cette nuit-là pour commander son dîner de si bonne heure ?

— On ne sait pas, il ne nous l'a pas dit, déclarent les gens.

Où devait aller ce soir-là Boulin ? Voilà une question que les policiers auraient intérêt à solutionner...

Quelqu'un n'avait-il pas intérêt à éviter à tout prix cette promenade nocturne ?

Et ce dimanche soir, alors que la soupe avait cessé de fumer dans la marmite, chaque minute passée correspondait à une angoisse plus grande de M^{me} Boulin.

— Qu'y a-t-il, qu'y a-t-il ? Que s'est-il passé ? se murmurait-elle pour elle-même...

Et, lorsqu'elle n'y tint plus, elle appela les aides de son mari, les gardes Amiard et Bourlon.

— Cherchez, cherchez, les supplia-t-elle.

Ils partirent tous deux par la nuit. Ils fouillaient l'obscurité... Ils cherchèrent ainsi jusqu'à 10 h. 30 ; alors, connaissant la tournée de Boulin, ils approchèrent du premier cageot et découvrirent le corps.

Ce n'est que le lendemain matin, au grand soleil d'aout, qu'humblement sur une petite charrette fut ramené au village en émoi le corps de celui dont on ignorera peut-être toujours comment il est mort.

La première brigade mobile a délégué à Châtillon le commissaire Blancheland et les inspecteurs Laurent et Cézard. Le parquet de Melun, représenté par le procureur

de la République Serède, le juge d'instruction Lévy et le greffier Chamelot, s'est rendu sur place. Le médecin légiste Malvy a procédé à l'autopsie.

Quelques heures le petit bourg a connu l'animation inhabituelle créée par cette petite troupe que l'on voit partout à la suite d'un drame.

Des questions ont été posées, des témoins sont parfois restés de longues heures en face d'inspecteurs qui les interrogeaient. Il était impossible de ne point provoquer ce déplacement de justice ni d'éviter ces interrogatoires sans résultat.

Puis la police et la justice ont plié bagage.

Dans ces sortes de crimes, ce n'est pas dans les quarante-huit heures, en posant des questions à droite et à gauche, des questions auxquelles on s'attend, qu'on découvre la vérité.

Il faut du temps... Il faut de la patience ; il faut attendre que les langues se délient peu à peu, et je me souviens de la parole d'un vieux fermier qui, tout en hochant de la tête, me confessa sa conviction :

— M'est avis, dit-il, m'est avis qu'il n'y a jamais un jour où on doit savoir quelque chose, ce s'ra pas avant c't'automne.

PHILIPPE ARTOIS.

Les fabricants d'automobiles responsables de vies humaines

Tous les jours se produisent des accidents d'automobiles occasionnés par la maladresse ou l'imprudence des conducteurs ou qui sont dus encore à la fatalité. On ne peut que déplorer ces accidents et souhaiter que les conducteurs de voitures et souvent aussi les piétons respectent mieux les prescriptions officielles, les règlements du code de la route.

Malheureusement il se produit aussi des accidents graves qui sont — on peut l'affirmer nettement — imputables aux fabricants d'automobiles. En effet, ces accidents sont causés par des vices de fabrication, voire par des actes de sabotage effectués dans les ateliers mêmes.

Il est donc de toute urgence, en présence du nombre considérable de morts que cause l'automobile, que des mesures sévères soient prises afin d'établir la responsabilité des fabricants de voitures.

Dans le récent accident survenu à un éditeur bien connu de Paris, ce dernier a eu le bras cassé, sa femme, son neveu et sa nièce qui l'accompagnaient ont été très sérieusement contusionnés. La responsabilité du chauffeur ne peut pas être mise en cause, celui-ci étant depuis quinze ans au service du propriétaire de la voiture et ne buvant que de l'eau. Son patron lui a même versé il y a trois ans une somme de 10 000 francs pour le récompenser de ses bons et loyaux services.

Il est d'ailleurs démontré que cet accident dont les conséquences auraient pu être beaucoup plus graves encore a été causé par un boulon qui a provoqué le détachement de la barre d'écartement qui n'avait pas été goupillée. La voiture accidentée était toute neuve et sortie récemment des ateliers d'une grande firme parisienne.

Toute la presse quotidienne et sportive, à laquelle les constructeurs versent en publicité des sommes fort élevées, se joindra à nous pour mener une campagne énergique que motive l'intérêt général.

Il est inadmissible que certaines firmes d'automobiles n'hésitent pas à mettre en circulation des voitures qui ne sont pas au point et qui constituent aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons un danger public.

Comment elles finissent....



Germaine Sombray qui fut une artiste choyée et célèbre, mais que l'abus des stupéfiants a progressivement conduite à ne plus être qu'une épave, a comparu en correctionnelle, à Paris. Elle avait volé quelques menus objets dans un magasin et commis auparavant de regrettables escroqueries. Déjà condamnée à six mois de prison, celle qui fut « la belle Sombray » s'en tire cette fois-ci avec quatre mois de prison et cinq cents francs d'amende. Mais ne recommencera-t-elle pas ? (Rol.)

Le Crime de Saint-Ciers

BORDEAUX

(De notre envoyé spécial.)

— Alors, madame Eymard, la santé est bonne ?
En s'entendant appeler, la vieille femme qui se dirigeait vers sa demeure se retourna : c'était sa voisine, M^{me} Adèle Bertrand qui venait de lui poser, cette question, comme elle le faisait d'ailleurs à peu près chaque soir.

— Ça va, ça va, répondit M^{me} Eymard, ça va comme les vieux peuvent aller. Vous voyez, je rentrais chez moi pour préparer mon repas.

— Alors, bon appétit.
— Oh ! vous savez, à mon âge, on ne mange plus beaucoup. Un peu de soupe pour se soutenir, quoi.

— Du moment que la santé est bonne...
— Bien sûr. Allons, bonsoir, madame Bertrand.

— Bonsoir, madame Eymard.
Quelques instants plus tard une faible lueur se distinguait derrière les volets clos de M^{me} Eymard, qui, sans doute, faisait chauffer son bol de soupe avant que d'aller se coucher.

Une bien brave femme que M^{me} Angelina Eymard, veuve Lalande, qui habitait une maison assez importante au hameau des Ferrets, commune de Saint-Ciers-sur-Gironde, au milieu d'une petite agglomération de bâtisses et de granges.

Une brave femme que tous ses voisins estimaient et dont la bonne humeur et la complaisance étaient connus dans les villages avoisinants.

Elle portait encore allègrement ses soixante-trois ans et, malgré les rentes solides qu'on lui attribuait, elle vivait seule, vaquant elle-même aux soins de son ménage, bricolant de temps à autre dans son jardin.

— Pourquoi vous obstinez-vous à vivre sans compagnie ? lui demandait-on parfois. Ce n'est pas prudent de vivre seule, à votre âge.

— Pensez-vous, répondait en souriant la sexagénaire, que je vais m'embarrasser de quelqu'un ? Je suis bien plus tranquille comme cela.

Si elle avait su, la pauvre vieille !...

Or, ce matin-là, le mercredi, M^{me} Adèle Bertrand, levée de bonne heure, prit dans sa cuisine un large seau et se dirigea vers le puits situé derrière la maison de M^{me} Eymard, sa voisine.

Elle marchait rapidement, sans penser à rien, lorsque, soudain, elle s'arrêta : par terre le long du mur, gisaient deux pots de fleurs qui se trouvaient habituellement sur le rebord de la fenêtre de la cuisine. Pourtant le vent n'avait pas soufflé cette nuit. Alors ?

La fermière, instinctivement, leva les yeux et, aussitôt, elle comprit que quelque chose d'anormal s'était passé : en effet, un

des panneaux des volets était entr'ouvert et, sur le bord, une partie de bois manquait, comme si on l'avait enlevée à l'aide d'un ciseau à froid.

— Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? murmura pour elle-même M^{me} Bertrand qui se sentait subitement, sans savoir pourquoi, prise d'une étrange inquiétude. Elle n'osa pas ouvrir complètement la fenêtre mais elle appela :

— M^{me} Eymard !

Pas de réponse.

De toutes ses forces cette fois, elle cria à nouveau :

— M^{me} Eymard !

Le silence, toujours.

Alors, prise de peur maintenant, M^{me} Bertrand se sauva, abandonnant son seau encore vide. Elle alla sans plus tarder avvertir des voisins, MM. Benoit, Campagnon et Blimaut, de la bizarre découverte qu'elle venait de faire, ainsi que de l'inquiétant silence qui régnait chez la sexagénaire.

— Allons-y voir, décida l'un des hommes. Ils y allèrent tous trois, suivis à distance par M^{me} Bertrand pas très rassurée.

D'abord ils regardèrent les pots de fleurs renversés, poussèrent les volets et regardèrent à l'intérieur de la cuisine : tout y était en ordre.

Ils revinrent devant la façade principale, ouvrirent les contrevents, puis la porte et pénétrèrent à l'intérieur de la maison, c'est-à-dire dans la pièce où M^{me} Eymard couchait.

C'est là que le drame s'était déroulé ! La malheureuse gisait, morte, au pied de son lit, dans une véritable mare de sang. La partie inférieure de son corps était roulée dans un couvre-pieds, ce qui laissait supposer qu'elle avait été attaquée pendant son sommeil ou, tout au moins, alors qu'elle était couchée.

Avec quelle force l'assassin l'avait frappée ! Le crâne et le visage étaient littéralement zébrés de larges entailles qui n'avaient pu être faites qu'avec une hache. D'ailleurs le médecin légiste de Blaye devait dire un peu plus tard que l'assassin avait agi avec une sauvagerie inouïe.

Le spectacle était effroyable.

— Allons-nous-en, dit M. Benoit d'une voix étranglée par l'horreur.

Les autres le suivirent sans protester, heureux de quitter la tragique vision, et puis, ne fallait-il pas prévenir de leur macabre découverte les gendarmes et les parents de la victime ?

Bientôt arrivaient sur les lieux les enfants de M^{me} Eymard, ses fils Paul et Moïse, domiciliés respectivement aux Chevrelles et au Mourier, rejoints par la brigade de gendarmerie de Saint-Ciers-sur-Gironde.

Le chef de poste Lageste et les gendarmes Debric et Andron procédaient aussitôt aux premières constatations : le volet de la cuisine avait été fracturé à l'aide d'une petite barre de fer que l'on retrouva au pied de la fenêtre ; puis l'assassin avait découpé une des vitres à l'aide d'un diamant et, ayant passé le bras par l'ouverture ainsi pratiquée,

il n'avait eu aucun mal à faire jouer l'espagnolette.

Assurément le vol était le mobile du crime :

Les deux armoires de la pièce sanglante avaient été vidées et leur contenu s'éparpillait sur le sol ; les matelas des deux lits étaient éventrés. Dans une chambre voisine, un désordre indescriptible régnait également.

Un peu avant midi arrivaient aux Ferrets MM. Roux, procureur de la République, et Burnateau, juge d'instruction, suivis des policiers de la septième brigade mobile, M. David, commissaire divisionnaire, et les inspecteurs Bieusan, Buré, Valade et Réchaud.

La reconstitution du crime fut relativement facile :

Le criminel était entré dans la maison par derrière pour ne pas courir le risque de réveiller la pauvre femme ou d'être vu par un voisin. Une fois dans la cuisine, il avait cherché immédiatement une arme pouvant lui permettre d'accomplir son forfait ; avissant une hachette dans une caisse à bois il s'en était saisi et, étouffant le bruit de ses pas, s'était dirigé vers la chambre occupée par sa victime.

Peut-être celle-ci, réveillée par quelque craquement insolite, s'était-elle dressée soudain sur sa couche ? Un coup de hache sur la tête l'avait vite réduite au silence. Puis la brute s'était acharnée, frappant encore, frappant toujours, pour être bien certain qu'il ne serait pas dérangé pendant son travail.

Son travail qui consistait à fouiller minutieusement la maison pour y découvrir le magot que la vieille femme gardait dans de discrètes cachettes.

Ne sut-il pas chercher ? Toujours est-il que les enquêteurs retrouvèrent une somme de six cent cinquante francs, dissimulée dans une paillasse. Mais il manquait quatre à cinq mille francs, d'ordinaire placés dans une pile de linge, comme l'indiquèrent les enfants de M^{me} Eymard.

Mais, s'il était aisé de deviner quels avaient été les faits et gestes du meurtrier, retrouver ce dernier constituait une tâche beaucoup plus ardue. Aucun individu suspect n'avait été remarqué ce jour-là dans la région et il fallait se contenter des résultats de l'enquête et des constatations médicales qui présentaient cependant un intérêt certain.

Après autopsie et examen des viscères, le médecin légiste déclara que le meurtre avait été commis entre une et deux heures du matin.

Sur les carreaux de terre cuite de la cuisine, les policiers de la brigade mobile relevèrent des traces de pieds nus, de pieds forts et longs dont le gros orteil était particulièrement développé.

Cela permettait d'en déduire que l'assassin était pieds nus et, par conséquent, qu'il s'agissait d'un vagabond.

Et, pourtant, d'autres détails, ainsi que sa prudente façon de pénétrer dans la maison, ne semblaient-ils pas démontrer que l'homme mystérieux était parfaitement au courant des habitudes de celle qu'il avait décidé de tuer ?

Franchement, l'enquête s'annonçait difficile.

Un peu de lumière parvint, dans l'après-midi, sous la forme d'un cabas en moleskine que découvrit un maçon de Saint-Ciers, M. Ferdinand Gouribaud, au bord de la route, près d'un pied de vigne, à un kilomètre cinq cents de la maison du crime.

Ce sac contenait deux mouchoirs, une serpillière, une chemise d'homme ensanglantée et la hachette à laquelle adhéraient encore quelques cheveux et de la matière cérébrale. Le meurtrier avait eu sans doute l'intention première de garder ces objets par devers lui et c'est la raison pour laquelle il s'était emparé du cabas pendu dans la cuisine. Puis, en chemin, il avait jugé ce paquet par trop dangereux et il s'en était débarrassé en le jetant en bordure d'un champ.

Donc ce n'était pas parmi les habitants des Ferrets qu'il fallait chercher. La thèse du crime commis par un chemineau prenait corps.

Inlassables, policiers et gendarmes, continuaient leurs investigations, persuadés qu'ils ne tarderaient pas à trouver. Ne leur avait-on pas signalé qu'un individu louche, marchant pieds nus avait été vu quelques jours avant le crime dans le village des Ferrets ? Des romanichels n'avaient-ils pas campé à proximité ?

Deux pistes, c'est plus qu'il n'en faut. Hélas ! Elles s'avèrent rapidement aussi mauvaises l'une que l'autre.

Les jours succédèrent aux jours et les enquêteurs, malgré tout leur talent et leur dévouement ne trouvèrent rien. Alors une sorte d'angoisse s'abattit sur le pays : les gens qui étaient, les premiers jours, certains de l'arrestation rapide du coupable, commencèrent à désespérer.

— On ne le retrouvera donc jamais ce bandit-là ? disait l'un.

— Un vagabond, ça ne disparaît pourtant pas comme cela, sans laisser de traces dans les villages où il passe, ajoutait l'autre.

Un troisième insinua, à voix basse :

— A moins que tout n'ait été que de la mise en scène et que l'assassin soit pas loin.

— Où donc ? lui demandait-on.

— Ici même, aux Ferrets, répondait-il dans un soufre.

Maintenant, le petit village a perdu sa tranquillité. A l'angoisse s'ajouta la suspi-

cion et les portes, le soir, se verrouillent solidement.

Et il faudra pour que la paix et la quiétude reviennent complètement aux Ferrets que soit découvert l'assassin de M^{me} Eymard, cette charmante vieille que tout le monde aimait tant.

GÉO GUASCO.

La séquestrée d'Escherange

METZ

(De notre envoyé spécial.)

Ce matin-là, le journalier avait pu, pendant une courte absence des maîtres du logis, les époux Bourgogne, jeter un coup d'œil dans le réduit d'où lui étaient parvenus à diverses reprises les gémissements qui l'avaient intrigué.

C'était comme une plainte d'enfant, d'enfant dolent et souffreteux.

L'homme savait bien que les Bourgogne n'avaient point de progéniture.

Et puis, il y avait dans ce cri douloureux quelque chose de vraiment tragique qui l'obsédait. Il avait voulu en avoir le cœur net et il avait profité de la première occasion qui s'était offerte à lui de se renseigner.

Maintenant, il avait devant les yeux le spectacle le plus repoussant qui se puisse voir. Dans ce coin de soupenne sordide, sur un grabat invraisemblable, souillé de fiente et de débris de toute sorte, gisait un être pitoyable, n'ayant quasi plus rien d'humain.

Le journalier s'en fut horrifié et prévint la gendarmerie d'Hettange-Grande dont dépend le village d'Escherange.

Impressionnés par le récit de l'ouvrier, les gendarmes décidèrent de se rendre sur les lieux. Une vieille femme de soixante-treize ans leur ouvrit la porte de la geôle immonde où pourrissait dans la crasse et dans l'ordure une malheureuse d'une maigreur effrayante.

Après bien des réticences, la mégère finit par avouer que la martyre était sa propre fille, Rosalie Bourgogne, âgée de quarante-huit ans. La malheureuse était séquestrée par sa mère, son frère et sa belle-sœur depuis plus de vingt ans ! Et jamais, jusqu'à ce jour, personne, dans le village, ne s'était douté de sa présence.

Les voisins la croyaient partie demeurer à Paris où elle était allée faire un court séjour avant la guerre.

On se demande à quels mobiles ont obéi les tourmenteurs de la pauvre fille ; sans doute est-ce encore là un de ces drames qui se jouent au sein des vieilles familles de paysans rapaces et cupides et dont la raison se refuse à envisager les motifs atroces.

La mère de la séquestrée a bien argué, pour sa défense, d'une soi-disant attaque de paralysie dont aurait été frappée l'infortunée, ce qui aurait obligé ses proches à la garder au lit. Mais ceci n'explique en aucune sorte l'état de maigreur et de saleté repoussante dans laquelle fut découverte la martyre.

Le parquet de Thionville a été saisi de cette pénible affaire et a déjà commis M. Rault, médecin légiste, et un aliéniste, aux fins d'examen.

Inutile d'ajouter que cette affaire a soulevé à Escherange et dans la région une grosse émotion.

Est-ce une affaire aussi sensationnelle que celle de « la séquestrée de Poitiers » qui vient d'éclater ? On n'a pas encore fini d'évoquer, dans la capitale du Poitou le martyre de la sœur du notaire qui resta elle aussi pendant vingt ans enfermée dans une pièce obscure, couchée sur une paillasse où grouillait la vermine, recouverte littéralement d'excréments...

G. G.

Il préféra la mort à la prison



René Jung qui s'est suicidé à Fresnes.

Le délinquant René Jung, qui purgeait à Fresnes une peine de prison, a profité d'un instant de relâchement dans la surveillance dont il était l'objet pour se pendre à l'espagnolette de la fenêtre. On n'a pu le ramener. (F. P.)

Les funérailles de la danseuse assassinée



La dépouille de miss Violet Kaye, la jeune danseuse anglaise de Brighton qui avait été tuée et dépecée par Tony Mancini, a été inhumée, après autopsie, au cimetière de Brighton, en présence d'une foule considérable et émue. La mère et la sœur de la victime, que l'on voit accompagnées au cimetière par un ami, donnaient les signes de la plus vive douleur et manquèrent plusieurs fois de s'évanouir. (I. P. S.)

La Section III B. de l'État-Major allemand

(Suite de la page 9.)

resse pas. Paix à leurs cendres, tout de même. Oublions aussi les traîtres qui, à l'abri des frontières neutres ont aidé nos adversaires dans leur lutte et dont les crimes sont restés impunis...

Au moment de la débâcle militaire et politique de l'Allemagne, tout travail de l'Auskunftsdienst devint impossible.

Le service secret fut installé à Kolberg, en exil. On lui demandait surtout de se faire oublier.

En 1923, avec la réorganisation de la Reichswehr par Grœner et von Seeckt, on reconstitua sur des bases neuves le grand État-Major.

L'Auskunftsdienst réintégra ses bureaux de la Königin-Augustastrasse et du Tiergarten. Le recrutement de ses agents continua, comme par le passé, à s'opérer chez les officiers issus des hautes écoles militaires.

Ceux-ci sont incorporés, pour un stage préliminaire, de dix-huit mois dans une arme active, après acceptation du colonel du régiment. Leur stage terminé, les aspirants vont indistinctement suivre les cours de l'école d'infanterie de Dresde pendant un an. Ils quittent l'école enseignes, pour entrer, ceux qui se destinent à la cavalerie à l'école de Hanovre; à l'artillerie, à celle de Jüterborg; aux pionniers, à celle de Munich.

Les examens militaires passés, les enseignes prennent le grade d'enseigne de première classe. Ceux qui se sont particulièrement distingués et qui montrent pour cela quelques aptitudes et du goût sont mis en congé illimité et dirigés sur Berlin — l'école d'espionnage de Fribourg-en-Brigau n'ayant pas encore été rouverte — où d'anciens chefs chevronnés de l'Auskunftsdienst se chargent de parfaire leur instruction.

De nos jours, les services de l'espionnage allemand se divisent, pour la commodité des tâches nouvelles, en trois sections principales: d'abord et en premier lieu la Section III B., ressuscitée et entièrement métamorphosée. Des spécialistes de la jeune école, en collaboration avec les rescapés de l'avant-guerre, la dirigent. Ce sont tous des esprits froids et calculateurs, très près des réalités. Ils ont beaucoup appris et ils s'efforcent de rattraper le temps perdu. Inutile, je pense, d'ajouter que, des chefs aux agents subalternes, tous les fonctionnaires de l'Auskunftsdienst sont recrutés uniquement dans les milieux où sévit le pangermanisme intégral.

La deuxième section dépend du Truppen-Amt, l'état-major tactique et stratégique de la Reichswehr. C'est à ses informateurs qu'incombe le soin de relever en territoire étranger les topos, les plans de fortifications, de réseaux de voies ferrées, etc... à l'établissement desquels l'Allemagne a toujours accordé grand crédit.

Enfin, la troisième section dite du Waffen-Amt, de l'état-major technique, s'occupe des perfectionnements apportés en France, en Angleterre et partout ailleurs, dans l'armement des troupes. Artillerie, marine, aviation, laboratoires chimiques et bactériologiques, rien ne doit échapper à sa surveillance.

L'espion Krauss arrêté à Paris, celui-là même qui s'acharne à compromettre l'intendant Frogé, pour des fins encore mal définies, appartient à la section du Waffen-Amt.

Il est indéniable qu'à l'heure actuelle l'Auskunftsdienst n'est pas encore redevenu ce qu'il était avant la guerre. Tout est à refaire, à reprendre. Mais il n'est pas douteux non plus que nous nous trouvons en face d'une volonté bandée au maximum. Nos voisins qui, en matière d'espionnage, demeurent nos maîtres, ont tout ce qu'il faut aujourd'hui pour, selon la formule du colonel Nicolai, qui, lui non plus, n'a pas renoncé: « faire la guerre en temps de paix ».

Soyons-en persuadés, le service secret de Berlin reprendra sa place — si cela n'est déjà fait. Il a appris à ses dépens que, là où les armées et la puissance du matériel échouaient, la manœuvre rapide, surprenante, éclairée par une connaissance profonde des forces ennemies, de leurs plans et de leurs intentions pouvait réussir.

Plus que celle de Guillaume II, l'Allemagne de Hitler et du nazisme cent pour cent pense que le service secret doit préparer les voies aux généraux.

Et c'est cela qui explique pourquoi, depuis un an ou deux, la Streté générale et le Deuxième Bureau découvrent tant de nids d'espions à Paris et dans les provinces de l'Est!

M. L.

LE CRIME D'UN FOU



Un couple d'honnêtes travailleurs, dont le mari, Albert Hillier a été l'un des héros de la bataille navale du Jutland, vivait heureux dans la campagne avoisinant Toronto, sur les rives du lac Ontario, au Canada.



La petite Alfreda Hillier, dont le cadavre mutilé a été découvert dans un terrain vague.



La richesse, certes, ne régnait pas dans leur foyer, mais celui-ci était égayé par le babil et les rires de leur unique enfant, Alfreda, qui n'avait point encore atteint sa deuxième année.

Le malheur planait sur cet humble logis. Le mari parti à son travail, sa femme profita du sommeil de sa fillette reposant dans son berceau, pour faire les commissions du ménage, sans toutefois quitter le voisinage.

Quelle ne fut point son horreur de s'apercevoir en regagnant son home qu'Alfreda avait disparu!

Un instant, elle pensa que l'enfant, se réveillant soudain, s'était peut-être levée et cachée pour lui faire quelque niche.

On l'appela partout, mais en vain. Le baby ne répondait pas. Les voisins, accourus en toute hâte, se joignirent bientôt à la mère, poussant leurs recherches aux approches de la maison. Peine inutile, l'enfant demeurait introuvable.

Affolée, Mrs. Hillier courut prévenir son mari, dont la douleur était navrante, et les malheureux parents n'eurent plus que la ressource d'avertir la police.

Ils ne se connaissaient point d'ennemis, ou ne pouvait donc attribuer ce rapt d'enfant à la vengeance.

On se perdit donc en conjectures sur le mobile qui avait pu faire agir le ravisseur, et la police semblait vouloir voir là l'acte d'un fou, de quelque sadique maniaque sans doute.

Tout aussitôt, trois cents agents de la police canadienne, auxquels une cinquantaine de volontaires avaient apporté leur renfort, organisèrent une battue en règle.

Celle-ci aboutit à la découverte du cadavre de l'enfant dans un terrain vague, situé à deux cents mètres environ de la maison et qui servait de voirie publique aux immondices et ordures ménagères de la ville.

Le pauvre petit être avait eu le crâne broyé et son corps, complètement nu, gisait sous un vieux radiateur jeté là, brisé, tandis que ses vêtements étaient pêle-mêle enfouis au fond d'un panier tout cassé.

On recherche activement le criminel qui ne peut être qu'un dément.

A coups de hache et de rasoir



Un Polonais, Dimitri Stefanov, manœuvre à Paris, a assassiné à coups de hache et de rasoir, après discussion, son amie Veronina Dorerova, de nationalité bulgare, qui vivait avec lui depuis plusieurs années. Voici l'assassin, hébété, au commissariat de l'Arsenal, où il attend d'être interrogé et envoyé au dépôt. (N. Y. T.)

Maîtres Chanteurs

(Suite de la page 11.)

Enfin, le maître chanteur pullule. Ou, du moins, ceux qui existent multiplient assez leurs efforts pour donner l'illusion d'une foule.

L'un d'eux eut, un jour, une idée de génie. Il créa un organisme dont on peut dire que le besoin se faisait vraiment sentir. Il fonda une agence de défense et de protection contre le chantage.

L'auteur de cette institution était un certain T..., Auvergnat pur sang qui avait conservé de son Cantal natal un incoercible accent et une impressionnante moustache. Il publiait une feuille minuscule et mensuelle dans une petite imprimerie des environs de la rue du Croissant. Mais les affaires étaient rares avant qu'il eut son idée de génie.

Les clients affluèrent. Alors, ce fut bien simple. L'Auvergnat retors fut l'intermédiaire entre les maîtres chanteurs et la victime. Il présida aux négociations, évalua les offres et toucha sa commission sur les sommes versées.

Ce fut même beaucoup plus simple encore. Ses nouvelles fonctions lui permirent de connaître les secrets des victimes qui réclamaient sa protection. Alors, il continuait pour son compte le chantage qu'il venait d'arrêter.

En vérité, cette protection contre le chantage pourrait être mieux assurée. Car elle ne l'est pas plus efficacement, en somme par la justice que par T..., l'Auvergnat.

La victime, qui est souvent plus intéressante qu'un financier marron, n'a pour recours que l'article 400 du Code pénal qui punit des travaux forcés « quiconque a extorqué ou tenté d'extorquer par violence ou contrainte » une signature ou des fonds », mais qui ne punit que d'une amende de 50 à 3 000 francs et d'une peine de un à cinq ans « quiconque a accompli ou tenté cette extorsion à l'aide de menaces écrites ou verbales, de révélations ou d'imputations diffamatoires ».

Ainsi, le premier cas constitue un crime. Le second, le chantage, un simple délit.

Enfin, le remède est pire que le mal. La publicité des débats révélera publiquement ce que la loi reproche au coupable d'avoir menacé de divulguer.

C'est, en somme, la victime qui est la plus sûrement punie.

La solution serait simple et facile.

Le chantage serait puni de peines criminelles. Les débats se dérouleraient à huis clos.

Ainsi, la protection serait bienfaisante. On peut la souhaiter, dit-elle assurer une sécurité imméritée à quelques financiers malhonnêtes, en anéantissant la faune secrète et dépendant innombrable des maîtres chanteurs.

G. L.

Souvenirs inédits sur Dillinger

(Suite de la page 4.)

que je lui rendais. Il dégageait de toute sa personne une irrésistible force de sympathie. S'il était dur et cruel, il était droit. Il attaquait en face et ignorait les coups dans le dos.

Il faut admettre qu'il exerçait sur les foules cette puissance attractive qu'il avait sur moi puisque la légende s'empare de sa mort, cette légende qui, de son vivant, en faisait déjà une sorte de demi-dieu du crime.

Comment la police eut-elle raison de lui? On avait d'abord assuré qu'il avait été exécuté, au milieu de la foule qui sortait du cinéma, par des tireurs habiles. Puis on dit qu'il s'était lui-même, se croyant pris, logé une balle dans la tête. On affirma qu'il avait été trahi par une femme. Après quoi, on fit savoir, officiellement toujours, qu'un homme d'une bande rivale l'avait vendu. Sur sa mort, voici que circulent les versions les plus différentes, les plus incroyables.

Quelque chose surtout me laisse particulièrement rêveur. Dans l'homme abattu, aucun témoin n'a reconnu l'image qu'il pouvait se faire de John Dillinger d'après les photos répandues à profusion. Rien d'extraordinaire, répond la police, Dillinger avait subi à la face une opération de chirurgie esthétique qui le rendait méconnaissable et lui avait supprimé deux cicatrices (qu'il n'avait point lorsque je l'ai quitté). Tout cela est possible. Pourtant... S'il était tellement méconnaissable, était-ce bien lui? Pour une fois, un autre n'aurait-il pas payé pour Dillinger?

Qu'on me pardonne: devant les contradictions qui viennent de Chicago, me rappelant la force, le cran de John, les moyens dont il disposait, son audace jusque-là triomphante, il m'arrive, je l'avoue, de me demander s'il a réellement été rayé du nombre des vivants et s'il ne m'apparaîtra pas un soir, goguenard, au tournant d'une rue:

— Hello! Frenchie, tu vois bien qu'ils ne m'ont pas eu!

On accuse, on plaide, on juge...

Madame Bovary de Châlons-sur-Marne.

L'éternel trio : le mari, la femme et... l'amant ; l'aventure commencée comme un vaudeville finit comme un drame, tant il est vrai que la vie est toujours un mélange de Courteline et de Tolstoï.

Le mari, un brave et honnête charcutier de Châlons-sur-Marne, Robert Henri, qui aime sa femme de tout son cœur paisible ; sa femme : plantureuse personne dont les charmes abondants séduisent bon nombre de clients.

Elle, tout en rendant à sa caisse la monnaie sur une côtelette de porc ou une demi-livre de galantine, rêve... rêve d'amours tumultueuses et passionnées : Madame Bovary est sa lecture favorite, Emma est son héroïne de prédilection. Connaîtra-t-elle un jour, la belle charcutière, la folle tendresse d'un amant ?

Voici un nouvel emporté, Victor Buffaut, il a vingt ans, il s'éprend follement de sa patronne qui répond à son sentiment... Tout va pour le mieux, le trio est constitué, l'éternel trio : le mari, la femme et l'amant. Seulement, le premier apprend la trahison qui dure déjà depuis des mois. Que va-t-il faire ? Somner sa femme de rompre ? Non... Mettre le rival à la porte ? Non... Il va trouver un sien ami, le commissaire de police non pour lui demander de constater l'adultère, mais pour le prier de convoquer le jeune Victor... comme un délinquant.

Ainsi fut fait : vous imaginez, dans le bureau du commissaire, la scène entre les trois hommes :

— Allons, mon ami, dit le magistrat à la fois paternel et péremptoire, soyez raisonnable, cessez cette aventure et quittez le pays...

— Je ne veux pas vous mettre à la porte sans argent, ajoute le charcutier, je vous offre votre voyage et une petite somme. Qu'en pensez-vous ?

Ce qu'il en pense le petit amant ? Sans doute serait-il bien embarrassé pour le dire : évidemment le magot, qu'il a somme toute gagné bien aisément, le tente. D'un autre côté, il pense à la belle charcutière qu'il ne verra plus rendre avec dextérité la monnaie sur les pieds de porc panés...

L'argent ? L'amour ? La première solution l'emporte dans le cœur du Roméo de Châlons-sur-Marne.

— Fort bien, dit le mari enchanté en se frottant les mains, je vous emmène à la maison, vous faites votre malle et je vous dépose dans ma voiture au train.

Le commissaire, satisfait d'avoir ainsi arrangé les affaires matrimoniales de ce bon Henri, sourit en regardant partir les

deux hommes. Décidément tout s'arrange dans la vie avec du tact...

Hélas non ! pas tout... Un quart d'heure plus tard, le charcutier revient dans le bureau du commissaire de police et maintenant, — la comédie est devenue une tragédie, — lui apporte le cadavre de Victor Buffaut qu'il vient de tuer de trois coups de revolver.

— Que s'était-il passé ? demandait, l'autre jour, le président des Assises de Reims au mari bafoué, généreux et meurtrier.

Et l'homme d'expliquer : — Quand nous étions au commissariat, Victor a accepté de partir ; dans la rue, il a changé d'avis... « Perdre ainsi mon emploi, dit-il, je ne veux pas quitter Châlons, je ne veux pas non plus... » Alors j'ai vu rouge ; j'ai tué... il est tombé... mort... voilà !

Voilà : c'est ainsi que mourut, pour avoir aimé une charcutière aux appas abondants, Victor Buffaut à vingt ans.

Le commissaire vint confirmer « l'accord » passé devant lui et déplore qu'il n'ait pas été tenu. M^{re} de Moro-Giafferri et Maurice Garçon mettent leur éloquence vibrante au service l'un de la partie civile, le père de Victor, l'autre de l'inculpé, qui est condamné à cinq ans de réclusion.

Dans un coin de la salle, la femme du condamné, M^{me} Bovary de Châlons-sur-Marne, pleure à gros sanglots... Sur qui ? Sur celui qu'elle envoie en prison pour cinq ans ou sur celui qui dort son dernier sommeil dans un petit cimetière de province ?

Votre femme me poursuit.

Il est assez rare pour un homme de recevoir la visite d'un sien voisin, qui lui tient à peu près ce langage.

— Monsieur, votre femme me poursuit de ses assiduités.

Le mari, indigné, s'exclame : — Vous mentez, monsieur, ma femme m'aime.

— Possible, mais elle m'aime aussi... amour qui, d'ailleurs, n'est pas payé de retour et je vous prie de lui faire de petites remontrances, car elle m'ennuie...

Le mari de la dame entreprenante prit fort mal la chose : il l'assomma à demi ce rival qui, tel Joseph, ne voulait pas de son bonheur, ce qui valut audit mari de comparaître, l'autre jour, devant la quatorzième chambre correctionnelle.

Au banc de la partie civile, le don Juan de l'histoire, un gros garçon rougeaud qui triture son chapeau entre ses mains, s'étend avec complaisance sur les « avances » de la femme du voisin :

— Vous me plaisez qu'elle me dit un jour, explique-t-il... Tant pis que je lui

EN LISANT

Actualités

VOUS

participerez gratuitement

à la

Loterie Nationale

réponds, je suis marié... Qu'est-ce que ça fait ? qu'elle me dit. Moi aussi je suis marié et je veux tout de même... Je l'ai repoussée et elle m'a crié : Je te veux et je t'aurai...

Au banc des prévenus libres, le mari roule des yeux furieux, va-t-il s'élaner sur son voisin ? Le président le pense, car il interromp la partie civile en déclarant :

— En tout cas, vous n'avez pas agi en galant homme en allant trouver le mari pour se plaindre des assiduités de sa femme, on comprend vraiment l'indignation de ce mari...

— Ce n'était pas une raison pour me bourrer de coups de poing, déclare le séducteur malgré lui.

La dame inflammable est appelée à la barre à titre de témoin, mais elle ne vient pas et c'est dommage : peut-être nous aurait-elle fait comprendre, cette moderne M^{me} Putiphar, ce qu'elle a trouvé de séduisant dans cet homme court, large et coloré qui se dandine avec quelque fatuité devant le tribunal, mais dont le sourire s'efface quand le président, décidément favorable au mari, ne le condamne qu'à cinquante francs d'amende :

— Les gens vertueux ne sont jamais récompensés, prononce sentencieusement le Lovelace au petit pied.

SYLVIA RISSER.

2 AMIES

pour

1 MARI

par Maurice VILLEFRANCHE

Ce roman hardi et sensationnel expose une thèse aussi nouvelle qu'imprévue sur l'amour.

Tout le monde voudra connaître ce livre extraordinaire.

Reclamez-le à votre libraire ou à la

Société Parisienne d'Édition

43, rue de Dunkerque, PARIS, 10^e

5 francs le volume

SOIGNEZ CHEZ VOUS

SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL

MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES

SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE

Traitement facile à appliquer soi-même à l'issue de tout. Efficace et sûr

SÉRUMS - VACCINS NOUVEAUX

Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e

Angle Chaussée d'Antin

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc., et activer repousse.

J'envoie "Gratis et Franco", mon livre précieux de vérité et de bienfait, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi.

Seur HAYDÉE, "Les Bourdettes - Saint-Agne", Toulouse.

Laissez vous guider vers la Séduction l'Amour, le Bonheur, en lisant le :

NOUVEAU SAVOIR AIMER

(la mise au point de l'amour moderne)

DE PAUL REBOUX dans

SÉDUCTION

QUI PARAIT TOUS LES SAMEDIS

EN VENTE PARTOUT



A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE

Nourasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

GRATUITEMENT

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs.

Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand

Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,

Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

INFAILLIBLEMENT

avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettrez de près ou de loin quelque'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{re} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N° 4.



Seins

développés, reconstitués, embellis, raffermis par les PILULES ORIENTALES

Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine. Flacon 18 fr. 50 franco contre remb. J. RATIE, Ph. div. 32 M³, 45, r. de l'Échiquier, PARIS-10^e. Dépôts : Genève, Ph. des Bergues - Auvers ; Noël - Bruxelles ; Delacré.



ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-zinc sans soudure, VERIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indestructibles 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITÉ ABSOLUE !

- N° 100 « Ivraie » Soie blanche fine. Ca. 10.
- N° 101 « Réservoirivoire » Soie blanche fine. 11.
- N° 102 « Velouté » Soie rose-ext. fine. 12.
- N° 103 « Réservoir velouté » Soie rose-ext. fine. 13.
- N° 104 « Naturel » Soie brune surline. 14.
- N° 105 « Réservoir naturel » Soie brune surline. 15.
- N° 106 « Cristallin » Soie blonde super. 16.
- N° 107 « Réservoir cristallin » Soie blonde super. 17.
- N° 108 « Pelure » Soie peauf. super. 18.
- N° 109 « Réservoir pelure » Soie peauf. super. 19.
- N° 110 « Latex » Soie lactée invisible. 22.
- N° 111 « Renforcé » Lavable extra. 20.
- N° 112 « Soie chair » Lavable supérieur. 25.
- N° 113 « Supersolchair » Lavable extra-sup. 40.
- N° 114 « Épais » Lavable d'usage. 65.
- N° 115 « Crocodile » Spécial. américain. 30.
- N° 116 « Boudrucho » extra. 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.
- N° 117 « Bout américain » Modèle très court. 5.
- N° 118 « Collection » Mod. variés sup. 25.
- N° 119 « Écharillons » Mod. variés extras. 15.
- N° 120 « Assortiment Black Cat » 73 mod. différents. 50.
- N° 20 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. 5.

RECOMMANDÉ : Le N° 14 « LATEX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable. CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT France et Colonies : 2 Francs. Étranger : 5 Francs. Contre remboursement (sans étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.) PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-caris, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la MAISON P. BELLARD, HYGIENE 55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e) Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS (10^e - boulevard).



L'assassinat du chancelier Dolfuss par les nazis a provoqué dans l'Europe entière une émotion intense. On a pu prononcer même le nom de « Sarajevo » et faire un rapprochement entre ces événements et ceux de la fin de juillet 1914. De gauche à droite : le corps du chancelier Dolfuss

exposé dans un des salons de la chancellerie sous la garde de soldats qui lui rendent les honneurs funèbres ; un des derniers portraits du chancelier en uniforme des Heimwehren ; les autos blindées circulant dans les rues de Vienne, où persiste une sourde agitation. (F. P., Keystone, Fulg.)



De gauche à droite : Le docteur Rintelen, qui devait prendre la place du chancelier Dolfuss si le putsch nazi avait réussi, s'est suicidé au moment où on venait l'arrêter. Voici son portrait. M. Steinhausel, préfet de police de Vienne, a été arrêté, après qu'il eut été prouvé que les assas-

sins du chancelier Dolfuss s'étaient présentés de sa part à la chancellerie. Le major Fey, devenu vice-chancelier d'Autriche et bras droit du prince Starhemberg. Enfin M. Schuschnigg, ministre de l'Instruction publique autrichienne, qui est nommé chancelier. (K., Fulg., Rap.)



Dans la Sarre, un attentat a été commis contre la personne du commissaire Machts, commissaire allemand agréé par la France à qui les Allemands reprochaient d'être antihittérien. Le commissaire, que l'on voit à gauche, a été plus prompt que son adversaire et l'a étendu mort à ses pieds de deux coups de revolver. A droite : une manifestation antihittérienne spontanée à Sarrebrück, après l'attentat. (Rap.)

John Dillinger, que la police américaine recherchait, a été tué à coups de revolver, comme on le dit d'autre part, à la sortie d'un cinéma, par quinze détectives. Voici le corps de « l'ennemi public n° 1 », examiné, après sa mort, par les policiers. (K.)